Compte rendu d'activité 2013

Programme partenarial de travail 2014

agence d'urbanisme de rouen
et des boucles de seine
et eure

Présentation

L'agence d'urbanisme a continué de développer en 2013 les missions qui lui ont été confiées lors de sa création, en 2009, par ses membres fondateurs, sur la base d'une méthode de travail élaborée collectivement et désormais installée.

La mission d'animation du débat local et de consolidation d'une culture commune s'est particulièrement concrétisée, en 2013, par la tenue de quatre Rencontre(s) et par la production et la diffusion de 13 publications. Celles-ci ont permis de couvrir l'ensemble des thématiques d'études et de projets de l'agence, à l'échelle du bassin de vie de Rouen, espace cohérent regroupant 4 périmètres de SCoT.
Au-delà de ces publications, l'agence a continué d'alimenter au moyen d'une infolettre mensuelle et d'une revue de presse quotidienne respectivement plus de cinq cents et de cent abonnés. Enfin, elle a mis en ligne, au moyen d'une cartographie interactive, les principaux traitements du mode d'usage de l'espace.

L'expertise produite par l'agence d'urbanisme s'est notamment appuyée sur la mobilisation, au service de ses membres, des banques de données, exploitations d'enquêtes spécifiques, système d'information géographique, fonds documentaire dont l'agence assure par ailleurs l'actualisation en continu.

Ce socle de missions d'animation et d'expertise est rendu d'autant plus utile que des projets majeurs pour le développement démographique et économique de notre bassin de vie et son inscription dans les réseaux d'échanges et de mobilité ont été confirmés en 2013, et s'appuient notamment sur les bases solides de la contractualisation, dans le cadre des contrats de plan 2014-2020. Par ailleurs, sont réaffirmés les objectifs de cohérence territoriale et institutionnelle.

En 2014, l'agence d'urbanisme renforcera les approches transversales au service de ces projets, des collectivités qui les portent et des habitants afin de contribuer à la qualité de vie, à l'attractivité et au rayonnement du bassin de vie de Rouen.

Ce document réunit deux éléments s'inscrivant dans une chronologie pluriannuelle, le compte rendu d'activité de l'année 2013 et le programme partenarial de travail pour 2014.

Document adopté à l'unanimité par le conseil d'administration du 17 décembre 2013 et présenté à l'assemblée générale de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure, le 14 janvier 2014.

Les membres de l'agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

À l'issue de l'AG extraordinaire du 22 janvier 2013

Membres de Droit

Adhérents au moment de la création de l'association
(art 6.1)

La communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe - La CREA

M. Jean-Marie ALINE, Premier Vice-Président
M. Benoit ANQUETIN, Vice-Président
Mme Nicole BASSELET, Conseillère communautaire
M. Christophe BOUILLON, Conseiller communautaire
M. Pierre BOURGUIGNON, Vice-Président
M. David CORMAND, Conseiller communautaire
M. Serge CRAMOISAN, Vice-Président
M. Mamadou DIALLO, Conseiller communautaire
M. Gérard DUCABLE, Conseiller communautaire
Mme Marie GUGUIN, Conseillère communautaire
M. Philippe GUILLIOT, Conseiller communautaire
Mme Françoise GUILLOTIN, Vice-Présidente
M. Pascal HOUBRON, Vice-Président
M. Bernard JEANNE, Conseiller communautaire
Mme Hélène KLEIN, Conseillère communautaire
M. Pierre LEAUTEY, Vice-Président
M. Jean-Claude LE FEL, Vice-Président
M. Noël LEVILLAIN, Vice-Président
M. Didier MARIE, Premier Vice-Président
M. Marc MASSION, Vice-Président
M. Jean-Marie MASSON, Vice-Président
M. Cyrille MOREAU, Conseiller communautaire
Mme Luce PANE, Conseillère communautaire
M. Dominique RANDON, Vice-Président
M. Yvon ROBERT, Premier Vice-Président
Mme Catherine ROQUIGNY, Conseillère communautaire
M. Nicolas ROULY, Conseiller communautaire
M. Frédéric SANCHEZ, Président
M. Patrick SIMON, Premier Vice-Président
M. Joël STOCK, Conseiller communautaire
Mme Nelly TOCQUEVILLE, Vice-Présidente
M. Hubert WULFRANC, Vice-Président

La communauté d'agglomération Seine-Eure

Mme Ghislaine BAUDET, Vice-Présidente
M. Lionel BECUS, Conseiller communautaire
M. Thierry DELAMARE, Président délégué
M. Daniel LAFFILLÉ, Conseiller communautaire
M. Franck MARTIN, Président délégué
M. François MERLE, Conseiller communautaire

La communauté de communes Bourgtheroulde-Infreville

M. Philippe VANHEULE, Président
M. Dominique GUENIER, Conseiller communautaire

La communauté de communes Amfreville-la-Campagne

M. Christian GREBOVAL, Vice-Président
M. Daniel LEHO, Président

Le syndicat d'aménagement du Roumois

M. Bruno QUESTEL, Président

La communauté de communes Moulin d'Ecalles

M. Michel BENOIST, Président
M. Fabrice OTERO, Vice-Président

La communauté de communes du Plateau de Martainville

M. Robert CHARBONNIER, Président
M. Alain NAVE, Conseiller communautaire

Le syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray

Mme Brigitte LANGLOIS, Présidente

La ville de Rouen

Mme Christine RAMBAUD, Première Adjointe au Maire
M. Guillaume GRIMA, Conseiller municipal

L'État

M. Patrick BERG, Directeur Régional, DREAL
M. Serge LEROY, Directeur Régional, DIRECCTE
Mme Fabienne DEJAGER SPECQ, Directrice Départementale, DDTM de l'Eure
Mme Sylvie HOUSPIC, Secrétaire Générale à l'Action Régionale, Préfecture de Région
M. Michel LE CLAINCHE, Directeur Régional des finances publiques,
M. Luc LIOGIER, Directeur Régional, DRAC
M. Pierre-Henry MACCIONI, Préfet de Région, Préfet de Seine Maritime
M. Olivier MORZELLE, Directeur Départemental, DDTM de Seine-Maritime
Mme Claudine SCHMIDT-LAINÉ, Rectrice de l'Académie de Rouen
M. Dominique SORAIN, Préfet de l'Eure

Le Conseil Général de l'Eure

M. Bernard CHRISTOPHE, Conseiller Géneral
M. Jean-Louis DESTANS, Président

Le Conseil Général de Seine Maritime

M. Claude COLLIN, Conseiller Général
M. Francis SENECAL, Vice-Président

La Région Haute-Normandie

M. Julien DUGNOL, Conseiller régional
M. Marc-Antoine JAMET, Vice-Président
M. Claude TALEB, Vice-Président

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

M. Jean-Pierre GIROD, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Rouen

Mme Dominique BECARD, Directrice Générale
M. Christian HERAIL, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale d'Elbeuf

M. Dominique BRUYANT, Président

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Eure

M. Gilles TREUIL, Président

La Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

M. Arnold PUECH d'ALISSAC

La Chambre d'agriculture de l'Eure

M. Guy JACOB

Le Grand Port Maritime de Rouen

M. Philippe DEISS, Directeur Général
M. Régis SOENEN, Directeur de l'aménagement territorial et de l'environnement

L'Etablissement Public Foncier de Normandie

M. Lucien BOLLOTTE, Directeur Général

L'université de Rouen

Mme Valérie GIBERT, Directrice Générale des Services

Membres adhérents

Après agrément par le Conseil d'Administration (art 6.2)

La Ville de Sotteville-lès-Rouen

Mme Dominique AUPIERRE, Adjointe au Maire

Mode d'usage de l'espace 2009

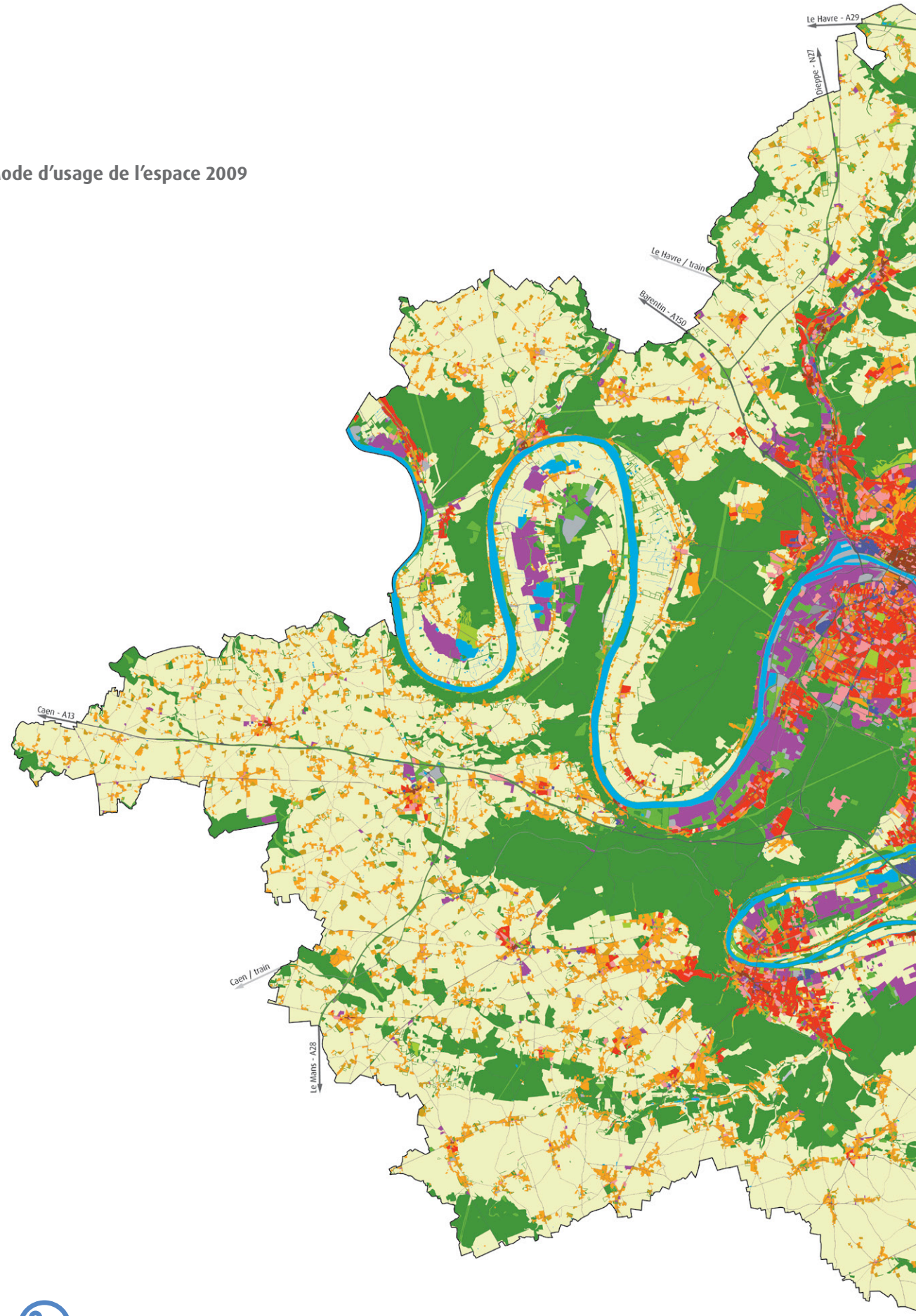

agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure

0 5 10 Kilomètres

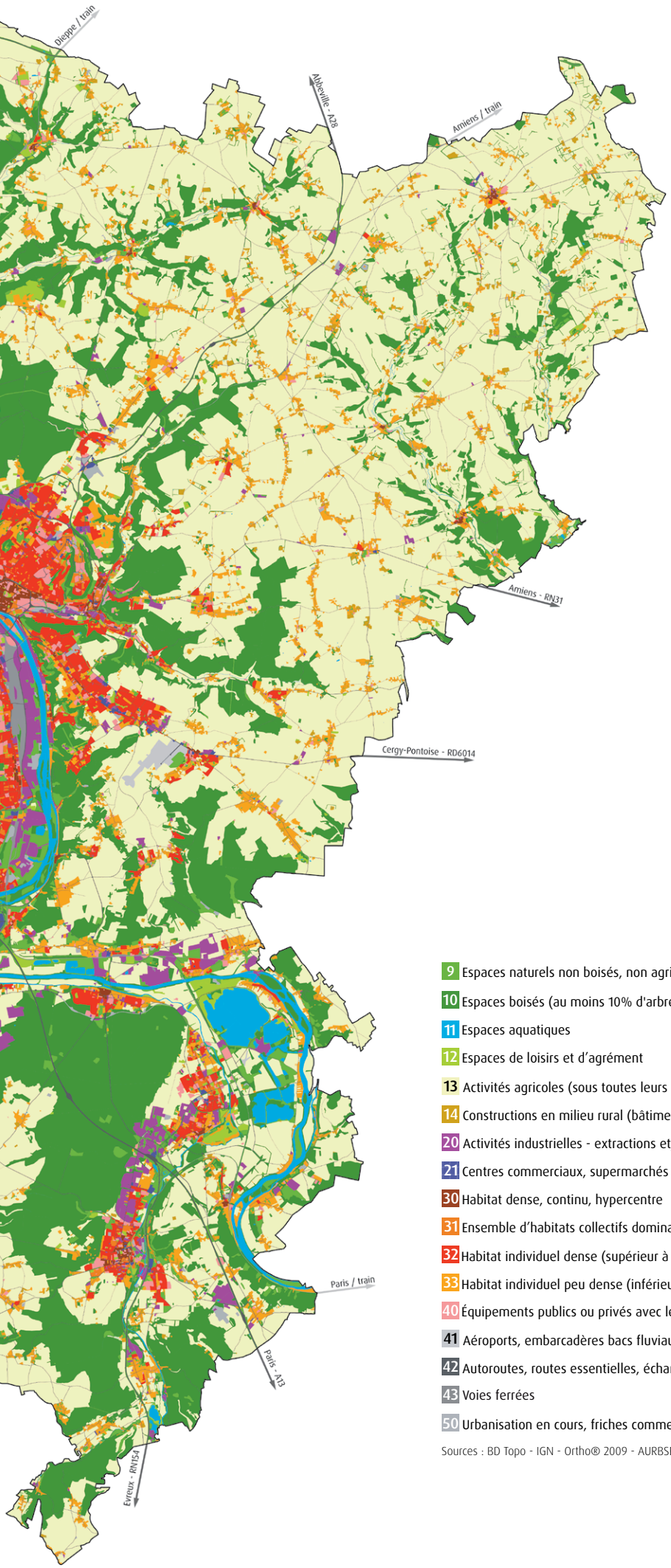

- 9 Espaces naturels non boisés, non agricoles (coteaux, espaces libres dans le tissu urbain, espaces de transition)
- 10 Espaces boisés (au moins 10% d'arbres)
- 11 Espaces aquatiques
- 12 Espaces de loisirs et d'agrément
- 13 Activités agricoles (sous toutes leurs formes)
- 14 Constructions en milieu rural (bâtiments agricoles, fermes, silos, bâtiments isolés agricoles)
- 20 Activités industrielles - extractions et/ou artisanales et/ou tertiaires et/ou portuaires et/ou aéroportuaires
- 21 Centres commerciaux, supermarchés (y compris parkings, halles et entrepôts)
- 30 Habitat dense, continu, hypercentre
- 31 Ensemble d'habitats collectifs dominant
- 32 Habitat individuel dense (supérieur à 10 unités/hectare)
- 33 Habitat individuel peu dense (inférieur à 10 unités/hectare)
- 40 Équipements publics ou privés avec leurs parkings
- 41 Aéroports, embarcadères bacs fluviaux, croisières
- 42 Autoroutes, routes essentielles, échangeurs (voies d'environ 15 m d'emprise, remblais et déblais compris)
- 43 Voies ferrées
- 50 Urbanisation en cours, friches commerciales ou industrielles - extractions, décharges sauvages

Sources : BD Topo - IGN - Ortho® 2009 - AURBSE © AURBSE

Sommaire

Compte rendu d'activité 2013 9

Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2013 10

Rencontre(s) 11

Les missions d'études partenariales pluriannuelles 13
Enjeux de mobilité à l'échelle du bassin de vie de Rouen : Pôle métropolitain CREA - Seine-Eure
La mobilité des habitants des espaces périurbains
La mobilisation de l'espace public pour les modes « zéro émission »
Les gares régionales ou périurbaines
Les lieux de l'intermodalité
La nouvelle gare d'agglomération
Anticipation de la réalisation du contournement Est de Rouen/liaison A28-A13
L'observation du tissu économique
Diversité du tissu économique et dynamiques de la métropolisation
Participation aux groupes de travail sur l'immobilier de bureaux et le foncier économique
L'état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Édition du mode d'usage de l'espace 2009 - évolutions 1999-2009
L'interscot
SRCE – Trame verte et bleue – nature en ville
Enquête « Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie »
Attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen
Besoins actuels et à venir des seniors en matière d'habitat dans la CREA
Les enjeux démographiques du bassin de vie de Rouen - horizon 2040

Les partenariats et les réseaux 32
La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, FNAU
Le réseau des pôles métropolitains
Démarche prospective Vallée de Seine avec la DREAL Haute-Normandie
Participation aux réseaux documentaires

La plateforme documentaire : outil partenarial de veille sur l'urbanisme 40
Le fonds documentaire
Les produits documentaires
Communication et Internet

Les publications 2013 43

Continuité pluriannuelle des démarches, de l'animation et des études 50

Programme partenarial de travail 2014 **59**

Réaliser le programme partenarial de travail pluriannuel 60

Cohérence du développement des territoires 61
Le mode d'usage de l'espace : exploitations, analyses croisées
L'interscot

Économie et prospective 66
L'enseignement supérieur, la recherche, et l'innovation
L'observation du tissu économique
Les dynamiques de la métropolisation
Le marché des bureaux à Rouen
Le développement de la « Vallée de la Seine »

Mobilité durable 69
Les pratiques de mobilité
Anticipation de deux projets majeurs
Lieux et pratiques de l'intermodalité

Population et société 73
Connaissance du territoire et veille prospective
Évolutions sociétales à attendre de l'allongement de la durée de la vie et du vieillissement

Partager les ressources documentaires 75
Conforter le pôle de ressources de l'agence d'urbanisme
Optimiser la diffusion de l'information et le travail interne et partenarial

Compte rendu d'activité 2013

Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2013

Au cours de l'année 2013, les instances de l'agence d'urbanisme ont été réunies selon le calendrier suivant :

Le 22 janvier 2013 :

Assemblée Générale extraordinaire
- modification des statuts de l'agence d'urbanisme suite à la fusion de la Communauté de communes de Seine Bord avec la Communauté d'Agglomération Seine Eure, formant la CASE au 1er janvier 2013

Assemblée Générale ordinaire
- compte rendu d'activité 2012 et programme partenarial de travail 2013
- vote du budget prévisionnel 2013

Le 16 mai 2013 :

Bureau
- point d'étape de la réalisation du programme partenarial de travail et perspectives
- projet de règlement intérieur de l'association

Le 3 juillet 2013 :

Conseil d'Administration
- approbation du règlement intérieur de l'association

Assemblée Générale ordinaire
- rapport du commissaire aux comptes et approbation des comptes arrêtés de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2012
- point d'étape de la réalisation du programme partenarial de travail

Le 12 novembre 2013 :

Bureau
- prévisions pluriannuelles des cotisations des membres et préparation des orientations pluriannuelles du programme partenarial de travail

Le 17 décembre 2013 :

Conseil d'administration
- approbation du compte rendu d'activité 2013 et du programme partenarial de travail 2014
- budget prévisionnel pour 2014 à présenter en Assemblée Générale
- adhésion de la SAFER de Haute-Normandie

Rencontre(s)

En 2013, l'agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure a poursuivi son cycle de Rencontre(s), avec quatre dates, les jeudi 7 mars, jeudi 4 juillet, mercredi 25 septembre et jeudi 21 novembre. Ces temps d'échanges et de débats ont mobilisé des élus et leurs représentants ainsi que des universitaires ou experts nationaux venus partager leur expérience.

Rencontre(s) #8 : 7 mars 2013

Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie

Cette 8e Rencontre(s) de l'agence s'est appuyée sur la présentation d'un travail croisé de l'agence auprès des ménages du bassin de vie de Rouen : une étude statistique à partir des données FILOCOM sur les revenus, les statuts d'occupation et les conditions de logement des ménages du bassin de vie de Rouen ; une enquête qualitative auprès de 800 ménages afin de mieux connaître leurs aspirations et de recueillir leurs sentiments par rapport à leur cadre de vie. Les propos sur la sociologie de l'habitat de Jean-Marc Stébé ont permis de lancer les débats avec les élus et acteurs du territoire présents dans la salle.

Rencontre(s) #9 : 4 juillet 2013

Les lieux de l'intermodalité : de la mobilité quotidienne aux déplacements spécifiques à toutes les échelles

L'objet de cette Rencontre(s) était de questionner l'intermodalité des déplacements, c'est-à-dire la capacité et la disposition de chacun d'entre nous à emprunter plusieurs moyens de transports différents pour se déplacer. Afin de lancer la réflexion, l'agence d'urbanisme a présenté les résultats d'une enquête de terrain réalisée auprès de plus de 600 usagers du train, depuis sept gares régionales ou périurbaines. L'attention était particulièrement portée sur l'utilisation du train dans une chaîne de déplacements mobilisant aussi d'autres modes, mécanisés ou non. Pour illustrer les possibilités de développement de l'intermodalité, le cas de l'agglomération grenobloise, dynamique et innovante sur ces questions, a été exposé par un acteur et spécialiste local. Les réactions à cette présentation ont initié et inspiré le débat qui a clos cette matinée.

Rencontre(s) #10 : 25 septembre 2013

Diversité du tissu économique et dynamiques de la métropolisation

Cette Rencontre(s) avait pour objectif de décrire le processus de métropolisation à l'œuvre dans le bassin de vie de Rouen au cours de la dernière décennie, à partir d'une présentation des caractéristiques du tissu économique, de son évolution et du positionnement de Rouen. Elle visait à établir dans quelle mesure celui-ci disposait aujourd'hui des atouts pour s'affirmer comme une véritable métropole. Le point de départ de l'analyse de l'agence d'urbanisme a été le constat généralement porté sur le tissu économique local : celui de son « identité » industrielle. Ce constat a été étayé par des données statistiques et prolongé par l'analyse des catégories socio-professionnelles des actifs, des niveaux de formation de la population, de la taille des établissements, de leur dépendance à

l'égard de sièges sociaux extérieurs, de l'évolution mesurée des emplois de cadres des fonctions métropolitaines. Il a également été nuancé par d'autres éléments comme le poids important des activités liées à l'économie présentielle, ou les fonctions de pôle étudiant d'envergure nationale. En réalité, le tissu économique tel qu'il a été analysé, montre des avancées et de réelles capacités en matière de diversification des activités, de dynamiques locales, et d'inscription dans les réseaux de recherche et d'innovation. L'apport de la DATAR sur le positionnement européen de l'agglomération rouennaise et les relations fonctionnelles tissées par Rouen avec son environnement régional, inter-régional et national a contribué à enrichir le débat sur l'avenir métropolitain de Rouen.

Rencontre(s) # 11 : 21 novembre 2013

Éléments structurants de l'interscot : interfaces et polarités

Cette Rencontre(s) a permis d'aborder les méthodes et les enjeux de l'aménagement des grands espaces. Dans un premier temps l'agence a proposé d'identifier des lieux particuliers dont les enjeux dépassent les limites dans lesquels ils s'inscrivent. Les problématiques qui les concernent, les projets qui y sont envisagés possèdent, en effet, des dimensions qui transcendent les territoires institutionnels et les échelles spatiales. Ils sont également des interfaces entre différentes échelles spatiales qu'ils mettent en relation. En cela ils constituent des lieux stratégiques pour le développement de l'inter-territorialité. Pour les révéler, un diagnostic prospectif de territoire s'impose, à partir des projets envisagés. Ainsi le contournement Est de Rouen/liaison A28-A13 révèle des espaces spécifiques dans lesquels les problématiques se concentrent et s'entrecroisent : gestion des déplacements de personnes et de marchandises, gestion des échelles de desserte des territoires, extension urbaine résidentielle ou d'activité et maintien de l'activité agricole... L'approche paysagère agrège l'ensemble de ces dynamiques en cours ou à venir et pose l'enjeu fondamental d'une mise en valeur réciproque de l'infrastructure et des espaces qui l'accueillent. Gilles Vexlard, enseignant à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, Grand prix national du paysage en 2009, a exposé ses réflexions, ses projets et ses réalisations à différentes échelles de paysage principalement à partir de concours remportés en Île-de-France et en Allemagne. Il a pu également esquisser l'évaluation de ces exemples concrets, notamment en termes de pratiques et d'usages.

Les missions d'études partenariales pluriannuelles

En 2013, la réalisation du programme pluriannuel adopté par le conseil d'administration du 12 décembre 2012 a mobilisé l'ensemble des équipes projets : mobilité durable, économie et prospective, cohérence du développement des territoires, population et société. L'agence d'urbanisme a également été sollicitée dans ses missions d'animation et d'expertise pour des démarches multi-thématiques, inter-territoriales et transversales, au service de projets majeurs pour le développement du bassin de vie de Rouen. L'anticipation de plusieurs infrastructures, et particulièrement de celles inscrites dans un horizon temporel défini, celui du rapport « Mobilité 21 », légitime une approche à la fois partenariale et prospective dans laquelle l'agence d'urbanisme constitue un point d'appui utile à l'ensemble des collectivités parties-prenantes.

Enjeux de mobilité à l'échelle du bassin de vie de Rouen : Pôle métropolitain CREA - Seine-Eure

En 2013, dans le cadre de l'animation de la commission transports du Pôle métropolitain CREA - Seine-Eure, l'agence d'urbanisme a réalisé l'exploitation des principales sources de données de mobilité existantes. L'objectif a été de révéler les enjeux de déplacements des habitants et de mettre à jour les dynamiques à l'œuvre, à l'échelle du bassin de vie.

Répartition modale par tranche de distance

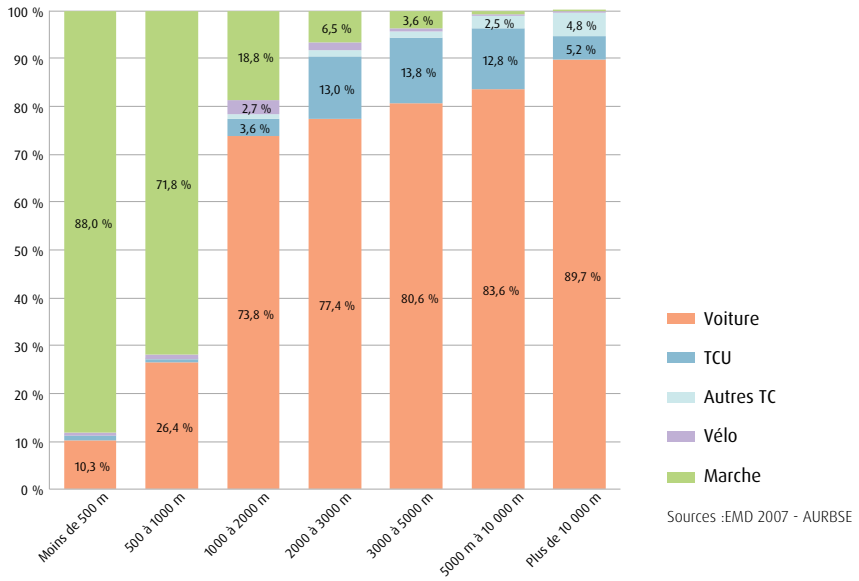

Sources :EMD 2007 - AURBSE

La première étape a donc consisté à définir un périmètre d'étude compatible avec les différents découpages utilisés, que ce soit le zonage de l'enquête mobilité déplacements (EMD) de 2007 ou les données de l'Insee sur les flux d'actifs et d'étudiants. L'exploitation de ces bases a ensuite permis une analyse fine qui offre une meilleure connaissance des phénomènes de déplacements à l'œuvre à cette échelle. Ceux-ci sont souvent mal perçus, car de façon trop subjective.
L'agence a ainsi pu observer qu'il existe de réelles habitudes de déplacements de proximité, particulièrement dans les cœurs d'agglomération où ils sont les plus nombreux (67,6 % des déplacements sont inférieurs à 5 km et 46 % inférieurs à 2 km). Ces déplacements sont souvent « contraints » ayant pour motifs le travail et les études. Mais bien qu'étant la cible privilégiée des transports collectifs du fait de leur caractère redondant et ponctuel, ils sont malheureusement encore très souvent pratiqués en automobile et, par conséquent vecteurs de congestion du trafic routier et de nuisances pour le cadre de vie des habitants (50,2 % des déplacements de moins de 2 km, et 37,6 % de ceux de moins de 2 km sont effectués en voiture). Les marges de progressions pour les transports collectifs urbains performants sont donc encore très importantes.
Il apparaît essentiel de pouvoir réfléchir au développement d'un réseau de transports collectifs urbains qui ne se focalise pas uniquement sur des longues distances, et qui, tout en répondant à la demande de déplacement la plus forte dans les centralités grâce à un effet « réseau », viendrait alimenter les modes de transports de plus longue portée, plus massifs et plus rapides pour les déplacements entre les grands pôles urbains, en insistant sur la qualité des interconnexions en gares.

La mobilité des habitants des espaces périurbains

L'étude complète composée de deux phases, l'une quantitative avec administration de questionnaires et l'autre qualitative pendant laquelle des entretiens approfondis ont été menés, a été restituée dans un document de synthèse publié en septembre 2013. L'agence d'urbanisme a ainsi mené une étude au plus près des habitants des espaces périurbains afin de connaître leurs pratiques de mobilité et d'expliquer leurs comportements.
Une des particularités majeures de cette étude découle de la diversité et de l'originalité de la matière qui est traitée. En effet, en restituant la parole des personnes rencontrées, elle met en évidence la réalité des modes de vie périurbains, les préoccupations et les attentes des habitants. Ainsi, des phénomènes de mobilité spécifiques se révèlent à la lecture de ce qu'ils vivent et expriment. C'est pourquoi ce document donne une place importante aux propos recueillis.
Dans le bassin de vie de Rouen, si la voiture est le mode de transport privilégié, il apparaît que celui-ci est tempéré par une certaine aptitude aux déplacements multimodaux et ainsi à l'utilisation des transports en commun. Cette propension exprimée par les habitants est notable et révélatrice de réelles capacités d'adaptation.
De même, le covoiturage est une forme de déplacement en voie d'appropriation. Il convient donc de souligner qu'émergent, aussi dans les espaces périurbains, des possibilités de se déplacer autrement, de s'affranchir, au moins partiellement, d'une relative dépendance automobile.
Ainsi, de nouvelles pratiques de déplacement plus flexibles pourraient-elles se mettre en place, ce qui permettrait de faire évoluer le rapport des habitants à leurs territoires de vie. Cette étude a par ailleurs mis en évidence, chez ces habitants, un réel ancrage périurbain et une volonté affirmée de demeurer sur place quitte à mobiliser des ressources et moyens importants pour maintenir ce mode de vie.
Enfin, puisque le covoiturage est souvent apparu comme une pratique en cours d'appropriation par un certain nombre d'habitants, il est apparu judicieux de dresser un état des lieux précis et actuel de ce phénomène.

La mobilisation de l'espace public pour les modes « zéro émission »

Sur ce thème transversal, l'agence d'urbanisme a produit deux documents, une note synthétique et un recueil de références documentaires récentes, afin de sensibiliser les collectivités compétentes aux différentes actions concrètes qui peuvent être engagées à partir de la prise en compte de l'espace public. En effet, l'espace public est un puissant levier permettant tout à la fois d'améliorer le quotidien des habitants, de renforcer le rayonnement économique et touristique et d'ambitionner une mobilité durable.
Son aménagement qualitatif répond, en premier lieu, aux demandes des habitants qui énoncent régulièrement leurs attentes vis-à-vis d'une circulation apaisée, de la sécurité des piétons et des cyclistes, de trottoirs plus larges et confortables, pour eux et leurs enfants, de la réduction de la place et des vitesses pour l'automobile. Il vient ensuite compléter les actions des collectivités territoriales, au service notamment de l'attractivité culturelle et touristique. Enfin, il est généralement le corollaire d'une transformation profonde du rapport entre la voirie empruntée par les voitures et les espaces rendus aux piétons, vélos, sites propres de transports collectifs.
Des exemples concrets et opérationnels de « chartes d'aménagement » de la voirie et des espaces publics ainsi que de démarches globales concrétisées dans des villes françaises grandes et moyennes viennent compléter cette première approche de sensibilisation.

Les gares régionales ou périurbaines

Des études précédemment réalisées ont mis en lumière l'émergence de pratiques de déplacement multimodales articulant notamment la voiture individuelle à différents modes de transports publics, dont le train. De plus, l'environnement et les conditions de déplacement dans notre territoire ont connu de récentes modifications qui auraient pu avoir une certaine influence sur les pratiques intermodales. Ces changements sont dus, d'une part, à un renforcement de l'offre des transports en commun urbains et, d'autre part, aux répercussions sur les conditions de la circulation automobile de la fermeture du pont Mathilde.
C'est pourquoi un travail particulier intégrant tous ces paramètres a été mené sur certaines gares du bassin de vie de Rouen, leurs usages et usagers ; l'objectif était de caractériser l'utilisation du train et de préciser en quoi et comment elle participait à l'intermodalité des déplacements.
Dans ce cadre une enquête spécifique a été engagée, en lien avec la Région Haute-Normandie, sur 7 gares : Barentin, Clères, Elbeuf - Saint-Aubin, Maromme, Montérolier-Buchy, Oissel, Val-de-Reuil. Elles ont été sélectionnées afin de couvrir l'ensemble des branches de l'étoile ferroviaire rouennaise et de répondre à une grande diversité de situations. Il s'agit de gares insérées dans le tissu urbain en secteur dense, de gares bien intégrées au centre-ville en secteur périurbain, de gares éloignées du centre-ville en secteur périurbain, de gares plus ou moins bien équipées en parking, desservies ou non par les transports collectifs urbains, plus ou moins éloignées du centre-ville de Rouen.
Le centre-ville de Rouen est en effet la destination de 94 % des personnes interrogées : elles font de la gare de Rouen leur gare de destination ou leur gare de correspondance. Mais pour cette enquête, la gare de Rouen n'a pas été sélectionnée comme gare de départ. Enfin, 36 trains au total ont été enquêtés.

Les modes de transport utilisés par les voyageurs pour se rendre en gare de départ

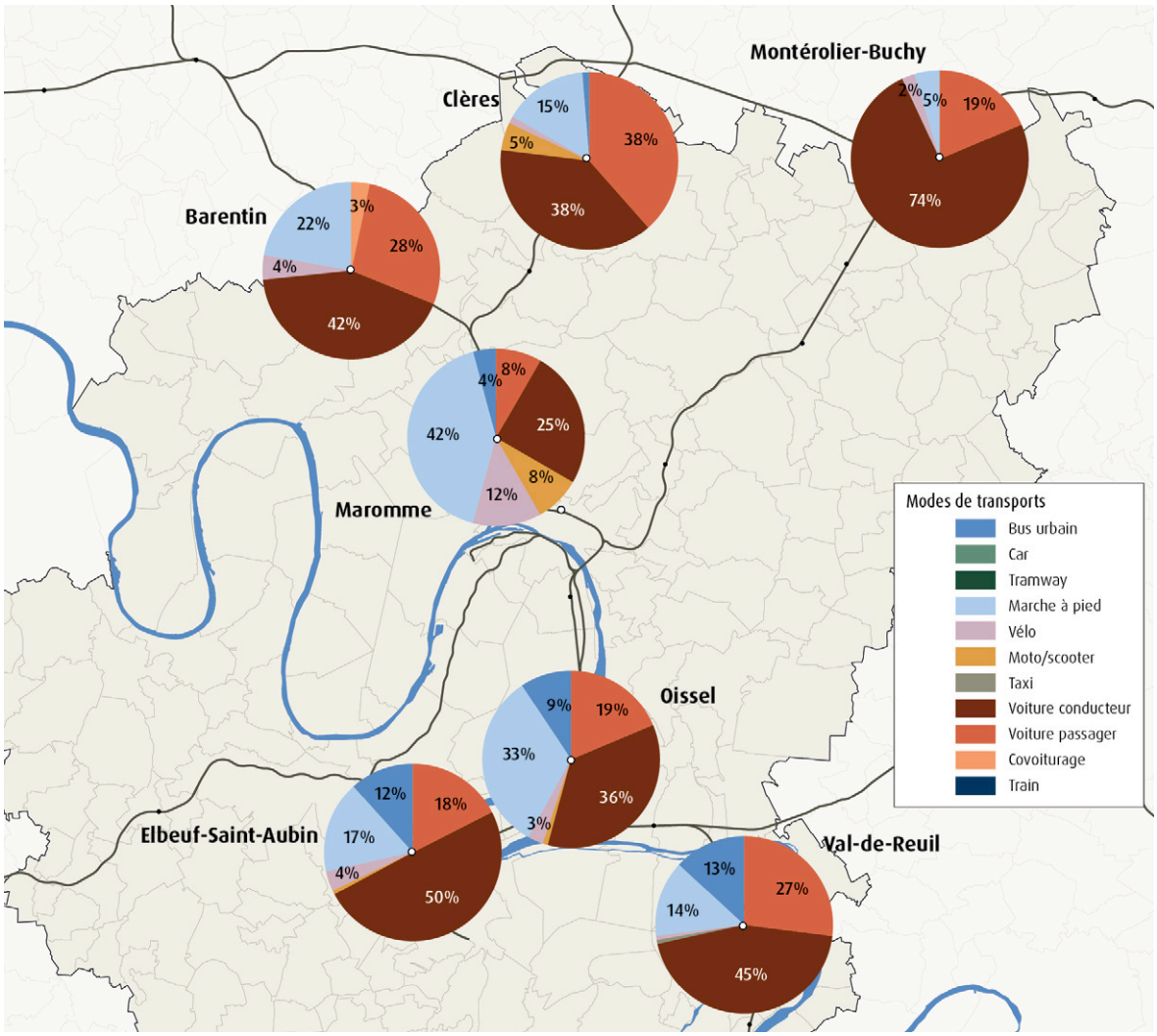

Source : AURBSE

Le recueil de données par questionnaires et son exploitation ont permis de constituer une base de données sur ces aspects liés à la mobilité ferroviaire et aux gares. Le traitement statistique des données a permis de mettre en évidence des résultats représentatifs majeurs ainsi que réaliser des représentations cartographiques synthétiques.

Les lieux de l'intermodalité

Les questions liées à l'intermodalité des déplacements ont été principalement abordées à partir des travaux de l'agence d'urbanisme concernant l'utilisation du train. Ainsi, le potentiel majeur résidant dans l'utilisation du train en vue de développer l'intermodalité a été souligné. L'éclairage apporté par l'exemple d'autres agglomérations comme Grenoble a également rappelé l'importance de la mise en relation efficace de tous les modes de transports publics entre eux.

Ainsi ces différents travaux auront des prolongements, selon les besoins des partenaires, dans l'optique d'accompagner la réflexion sur la future gare d'agglomération pour la concevoir comme un réel lieu d'intermodalité articulant tous les réseaux de transports à toutes les échelles qu'elles soient locale, régionale, ou nationale.

Avant le train, après le train, quels modes de transport ?

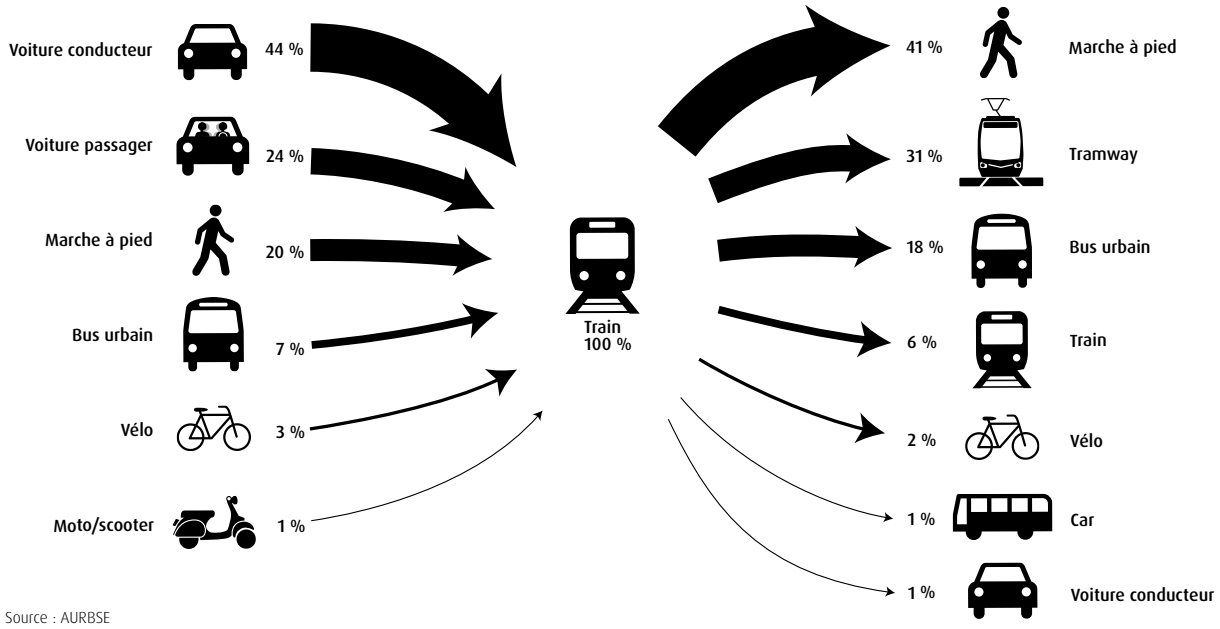

Source : AURBSE

La nouvelle gare d'agglomération

L'agence d'urbanisme a contribué au groupe de travail technique concernant la nouvelle gare d'agglomération sur le site de Saint-Sever. Mis en place mi-2013, ce groupe réunit autour de la CREA, la Région Haute-Normandie, la Ville de Rouen, RFF, et l'agence d'urbanisme.

L'objectif premier de ces réunions est de définir, dans le cadre de délais de conception et de réalisation très courts, les modalités d'anticipation et de mise en œuvre d'outils opérationnels.
S'agissant d'un projet de grande dimension, concernant toutes les échelles de la mobilité (de proximité, d'agglomération, périurbaine, régionale, nationale et internationale), et de nombreux champs de politiques publiques (transports, développement économique, urbanisme et aménagement, habitat...), il est apparu comme préalable d'investir prioritairement, en 2013, deux sujets : la gouvernance et la maîtrise foncière.

Rapport « Mobilité 21 »
Scenario 2, premières priorités

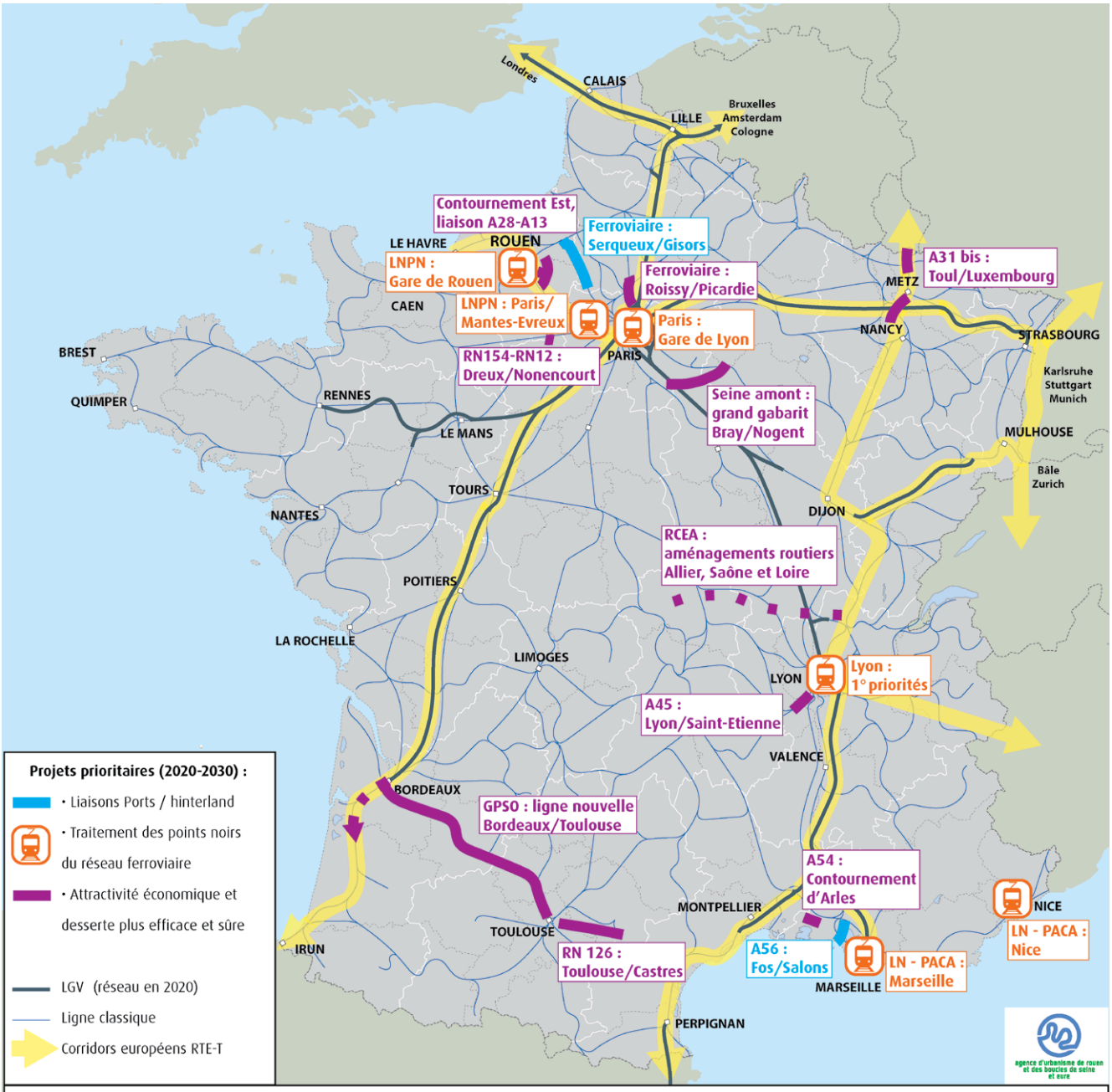

Figurent également dans le scenario 2 des provisions (3 milliards d'euros) pour :

- intervention sur secteurs ferroviaires à enjeux : Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Rennes, Creil, Nîmes, Metz, Nancy, Mulhouse, St-Pierre des Corps, Paris gare du Nord
- premiers travaux : LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon, interconnexion Sud ile-de-France, GPSO Bordeaux-Hendaye, LN Perpignan-Montpellier, Cont. ferroviaire de Lyon

Anticipation de la réalisation du contournement Est de Rouen/liaison A28-A13

L'agence a assuré l'animation d'une démarche partenariale d'anticipation des effets de la réalisation du contournement Est/liaison A28-A13 sur un vaste territoire regroupant 4 SCoT (CREA, CASE, Pays Entre Seine et Bray, Pays du Vexin Normand). Ont été associés à cette démarche, outre l'Etat et les 4 SCoT, la Région Haute-Normandie, les Départements de Seine-Maritime et de l'Eure et les Chambres consulaires.
La démarche n'est pas nouvelle en soi puisqu'un travail similaire, engagé de 2007 à fin 2009, c'est-à-dire après le débat public de 2005, par le syndicat mixte pour le SCoT Rouen-Elbeuf a abouti à la rédaction d'un « guide » de propositions communes » et d'un « état zéro » du territoire. Il s'est donc agi, pour l'agence de réactiver une démarche un temps abandonnée et d'actualiser les éléments de connaissance permettant aux collectivités concernées de se préparer de façon concertée pour accueillir l'infrastructure dans les meilleures conditions possibles en ciblant les actions les plus appropriées pour y parvenir. Il s'est agi aussi de donner sens à la Synthèse des Perspectives d'Aménagement et de Développement Économique du Territoire (SPADET) que l'État, maître d'ouvrage de l'infrastructure, doit constituer pour le dossier d'enquête publique. S'agissant d'une démarche multi-thématiques et inter-territoriale dépassant les strictes questions de mobilité, elle concerne également l'interscot.

L'observation du tissu économique

L'agence a enrichi le système de bases de données interconnectées qu'elle avait mis en place en 2012, en l'actualisant avec les séries publiées au cours de l'année et en le complétant par de nouvelles sources statistiques. Elle dispose désormais d'une base de données socio-économique complète, susceptible de lui fournir des indicateurs sur toutes ses thématiques de travail : la population, les actifs, les étudiants et leur niveau de formation, les emplois (activités détaillées, secteurs, sphère présentielle et sphère non présentielle, emplois salariés privés, emplois de cadres des fonctions métropolitaines...), les établissements économiques (activité, taille, localisation du siège social...), mais aussi la mobilité (avec en particulier l'indicateur du taux d'emploi) et le logement.

Le système de bases de données permet donc d'afficher les chiffres clés relatifs aux différents périmètres institutionnels du bassin de vie de Rouen (commune, unité urbaine, EPCI, SCoT, canton, arrondissement, aire urbaine, zone d'emploi, département, région...), mais aussi de les comparer avec les chiffres relatifs aux autres institutions de même nature en France, et ainsi de faciliter et d'objectiver les positionnements et les évolutions. Il permet par ailleurs de travailler sur des périmètres d'étude à géométrie variable, définis d'après leur composition communale, et d'obtenir les mêmes indicateurs à cette échelle.

Ce système est par conséquent utilisé dans le cadre des travaux d'observation de l'agence d'urbanisme. Au cours de l'année 2013, il a notamment été exploité pour construire plusieurs diagnostics territoriaux, tels que l'« état 1 » du contournement Est/liaison A28-A13 ou encore les diagnostics économiques spécifiques réalisés à la demande de la CCI d'Elbeuf ou de certaines communes.

Diversité du tissu économique et dynamiques de la métropolisation

À partir des données ainsi collectées, l'agence d'urbanisme s'est engagée dans la production d'un état des lieux du tissu économique sur son territoire. Ce travail, qui pourra encore être développé, a consisté tout d'abord à cartographier la répartition spatiale des différents types d'emplois et d'établissements présents dans le bassin de vie de Rouen, en région Haute-Normandie ou à l'échelle de l'Axe Seine. Il a été complété par une comparaison des caractéristiques socio-économiques du bassin de vie de Rouen vis-à-vis d'un échantillon d'agglomérations françaises comparables, afin de mettre en évidence son positionnement : portefeuille d'activités, niveau de qualification de la population, évolution des emplois de cadres des fonctions métropolitaines, dynamique économique, etc.
Les principaux résultats de ce travail ont été présentés lors des dixièmes Rencontre(s) consacrées à l'analyse du tissu économique et des dynamiques de la métropolisation, le 25 septembre 2013.

Les fonctions économiques dans le bassin de vie de Rouen (indice de concentration)*

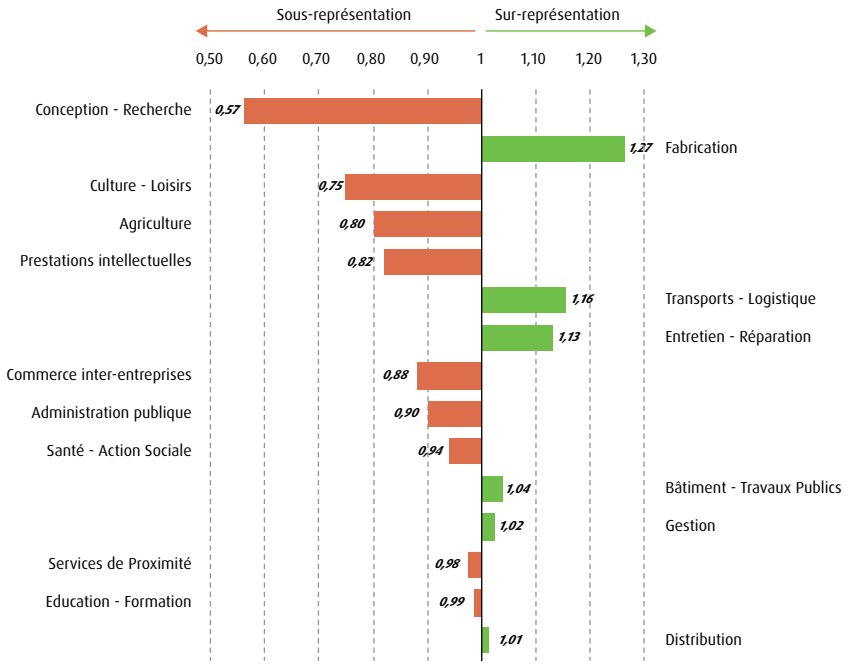

*Les fonctions sont considérés comme sous-représentées ou sur-représentées en comparaison de la place qu'elles occupent dans un panel d'aires urbaines : Strasbourg, Grenoble, Rennes, Toulon, Douai-Lens, Montpellier, Caen, Le Havre.

Participation aux groupes de travail sur l'immobilier de bureaux et le foncier économique

L'agence d'urbanisme a participé, en 2013, aux groupes techniques mis en place par La CREA, qui réunissent les acteurs susceptibles d'apporter une contribution stratégique au développement économique de l'agglomération rouennaise.

Elle a, d'une part, poursuivi sa collaboration au groupe de travail sur le marché des bureaux, dont les réunions ont consisté cette année à analyser le marché de l'année 2012, à recueillir les observations des professionnels de l'immobilier, et à travailler sur les notions de « stock disponible » et de parc immobilier dont une partie est frappée d'obsolescence, comme l'a montré la CCI de Rouen.

L'agence d'urbanisme a également rejoint le groupe de travail sur le foncier économique, qui s'était donné pour objectif de définir des perspectives d'évolution de l'offre foncière à mobiliser, pour chaque secteur d'activités, d'ici à 2021.

L'état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Haute-Normandie et Basse-Normandie

• Effectifs étudiants et offre d'enseignement supérieur dans le bassin de vie de Rouen

L'agence s'est attachée à faire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation un champ de réflexion majeur dans le domaine de l'attractivité et de la diversification économique. Pour apporter des éléments de connaissance sur ce sujet, elle a réalisé un état des lieux des effectifs d'étudiants et des établissements d'enseignement supérieur dans le bassin de vie de Rouen, qu'elle a publié dans sa collection « infolio ».

Le bassin de vie de Rouen constitue ainsi le 15e pôle étudiant de France, mais aussi le premier pôle non francilien de l'Axe Seine, avec plus de 38 000 étudiants.
Pour analyser le maillage territorial de l'offre d'enseignement supérieur, l'agence a constitué une base de données recensant l'ensemble des établissements présents dans les deux régions normandes. Au total, environ 350 établissements ont été répertoriés, dont 180 en Haute-Normandie, parmi lesquels près d'une centaine sont situés dans le bassin de vie de Rouen. Ces éléments quantitatifs ont été mis en perspective avec les appréciations figurant dans les classements réalisés par certains titres de presse, qui soulignent la qualité de l'offre locale de formation.
Enfin, le constat du poids du bassin de vie en tant que pôle étudiant a permis de mesurer l'influence que celui-ci exerce dans les réseaux d'innovation, illustrée par l'exemple du pôle de compétitivité Mov'eo.

• Colloque thématique Vallée de la Seine - recherche et innovation, à Caen

Le colloque thématique Vallée de la Seine sur la recherche et l'innovation du 13 décembre à Caen, s'est inscrit dans la poursuite des grands colloques généralistes du Havre en 2010, de La CREA en 2011 et de Paris en 2012. Premier colloque à s'inscrire dans la nouvelle gouvernance autour du Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, de l'État et des Présidents de Régions il a également un caractère thématique. Le partenariat des agences d'urbanisme a été de nouveau mobilisé pour assurer la rédaction d'un document de synthèse sur ce thème.

L'agence d'urbanisme a réalisé, dans ce cadre partenarial, une synthèse des problématiques essentielles de la recherche et de l'innovation dans le bassin de vie de Rouen. Ce texte avait pour objet de présenter les stratégies élaborées respectivement par la Région Haute-Normandie et par La CREA pour répondre à ces enjeux, avant de décrire l'ensemble des outils et des atouts existant dans le bassin de vie de Rouen (agence SEINARI, pôles de compétitivité, Instituts Carnot, structures de diffusion de technologies, réseau « j'innove à Rouen », réseau de pépinières et d'hôtels d'entreprises...).
La Région Haute-Normandie et la CREA ont été sollicitées pour l'élaboration de cette synthèse, qui a été présentée au Conseil Consultatif de Développement de La CREA, lors de la séance de la commission « Axe Seine » le 13 novembre, et enrichie des contributions de ses membres.

Édition du mode d'usage de l'espace 2009
Évolutions 1999-2009

Image des mutations des espaces entre 1999 et 2009

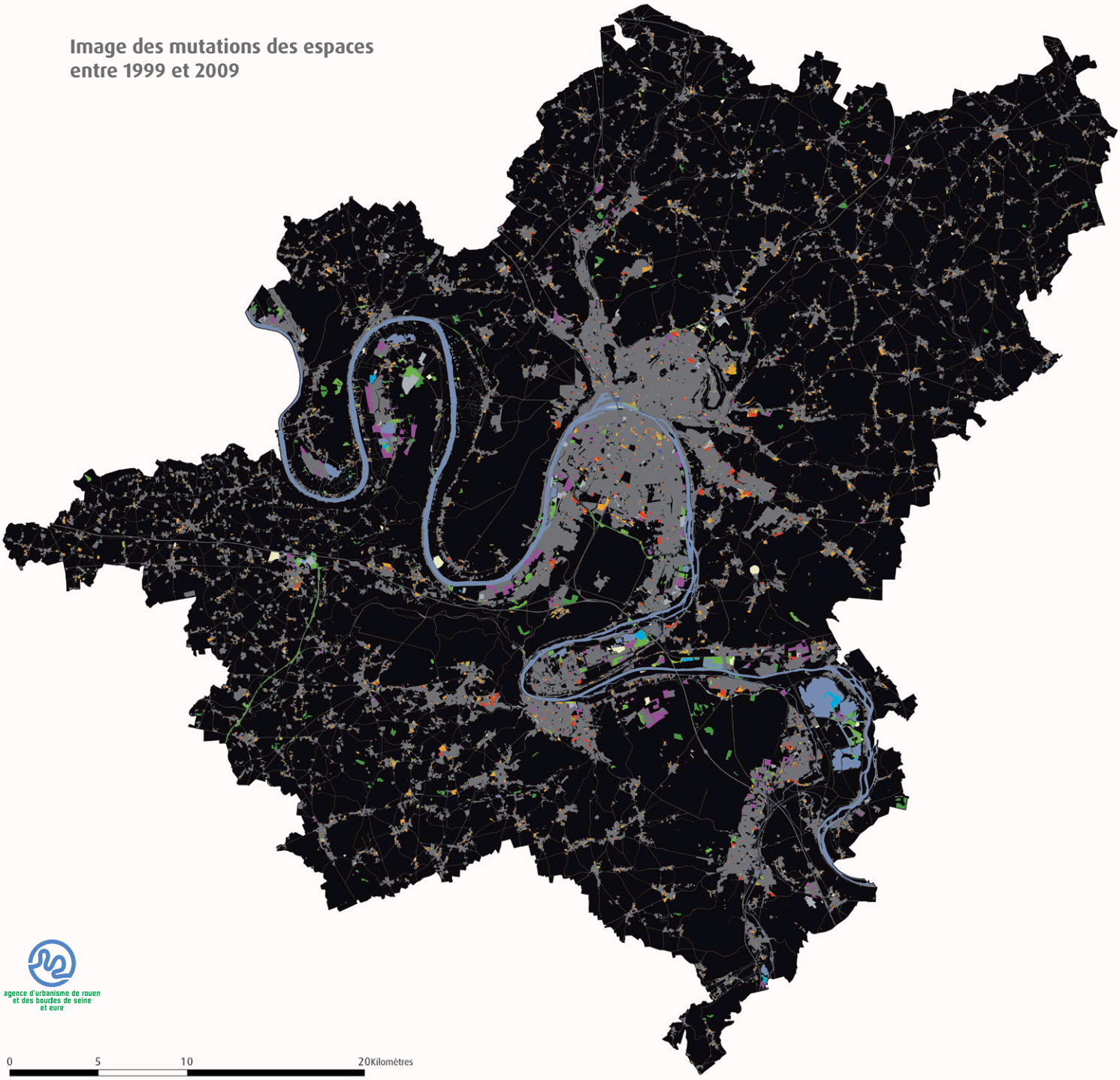

Sources : BD Topo - IGN - Ortho® 2009 - AURBSE © AURBSE

En 2013, le MUE est resté un dossier structurant du programme de travail de l'agence d'urbanisme. Après avoir été cadré, expérimenté et affiné avec ses partenaires les années précédentes, le MUE a été édité sous plusieurs formes :
– Un poster synthétique qui propose l'image issue de l'interprétation de la photo aérienne de 2009 et différents traitements de référence.
– Les données communales et intercommunales, qui ont été adressées à l'ensemble des partenaires concernés. Celles-ci correspondent aux traitements types « image » et « origine-destination ».
– La mise en ligne de ces données, à l'aide d'une cartographie interactive, accessible depuis le site de l'agence d'urbanisme et la possibilité offerte, à chaque commune et collectivité partenaire, de télécharger les données traitées pour son territoire.
– La création d'un portail dédié au MUE dont la page d'accueil reprend l'ensemble des définitions de l'outil et donne accès aux différents documents qui ont été édités sur ce thème.
– Un document de référence et d'analyse, en cours de finalisation, qui reprend la définition du MUE, le cadre de son application et de son utilisation, les principales données et cartographies pour les grands paysages et les grands territoires institutionnels. Enfin ce document s'achève sur la présentation de quelques éléments de problématiques ouvrant sur des réflexions futures.

Les travaux autour du MUE auront également permis de participer à la réflexion sur l'élaboration de données de référence dans le cadre de l'évaluation et la programmation de la consommation d'espace. À la demande du Pays du Roumois et de la CCI de l'Eure l'agence d'urbanisme a accompagné leur démarche sur la programmation de foncier d'activité dans le SCoT du Roumois. Il s'agissait principalement de mobiliser l'expertise de l'agence sur l'interprétation de différentes sources de données, dont le MUE. Ces travaux qui ont ensuite été ouverts à d'autres partenaires permettent d'envisager une première phase de mise en commun des pratiques par les principaux producteurs de données : les CCI de Rouen et de l'Eure, la CCI régionale, les chambres d'agriculture de l'Eure et de la Seine-Maritime, les DDTM de l'Eure et de la Seine-Maritime, la DREAL et la Région Haute-Normandie. L'objectif est de pouvoir produire un document méthodologique sur la production des données de cadrage de la consommation d'espace dans les documents stratégiques des collectivités (SCoT, PLU ou PLUI, ou encore carte communale).
Sur ce thème, l'agence a également participé à une étude sur les modalités de la programmation foncière pour l'activité économique. Initiée en 2013, pilotée par la DREAL et la DDTM de Seine-Maritime, la maîtrise d'œuvre de cette étude est assurée par le CETE Normandie-Centre.

L'interscot

Du point de vue de l'interscot dans le thème « cohérence du développement des territoires », l'année 2013 a permis d'orienter les missions d'expertise et d'animation de l'agence d'urbanisme sur deux temps fort :
• l'animation et la réflexion autour de l'élaboration des SCoT
L'agence a coproduit, à partir du MUE notamment, des premiers axes de réflexion sur les indicateurs de suivi et d'évaluation des SCoT. Ces indicateurs ont été techniquement validés lors d'une réunion qui s'est déroulée en mars 2013.
Par la suite, ils ont été présentés à un bureau de la CASE, dans le cadre d'une restitution des premières réflexions issues des données du MUE pour cette collectivité, en juin 2013.
Enfin, en début d'année 2013, l'agence a activement participé à l'animation des travaux sur l'écriture du DOO dans le cadre de l'élaboration du SCoT du Roumois.

Éléments d'animation des débats sur le projet de SCoT du Pays du Roumois (DOO)

Source : AURBSE - Wordle

• le projet de contournement Est de Rouen/liaison A28-A13

L'agence a animé avec l'État une réflexion en vue de la production par le maître d'ouvrage de la SPADET (synthèse des projets d'aménagement et de développement économique du territoire), pièce maîtresse du dossier d'enquête publique.

Ce travail a consisté à organiser et animer deux séminaires techniques. Ces réunions avaient également pour objectif de réactiver la démarche partenariale initiée après le débat public de 2005, réunissant les quatre principaux EPCI concernés, les deux départements, la Région Haute-Normandie, les Chambres de commerce et d'agriculture. Le premier séminaire qui s'est tenu le 29 mai a permis de faire le point sur la réflexion et les attentes des services de l'État en vue de la SPADET et de restituer « l'état 1 » du territoire, actualisant les données produites en 2008 par le Syndicat mixte pour le SCoT Rouen-Elbeuf et donnant à voir les grandes évolutions.

Le second, qui s'est tenu le 19 septembre, a été animé sur la base de la restitution des travaux réalisés lors des deux ateliers thématiques « mobilité » et « aménagement » des 5 et 10 septembre. Ces réflexions ont permis d'utiliser des outils d'animation spécifiques proposant aux participants de se prononcer sur des assertions rédigées à partir des travaux précédents menés par le syndicat mixte du SCoT Rouen-Elbeuf et tenant compte des évolutions des problématiques depuis 2009. En proposant des votes et leur restitution dans le même temps, chaque participant aura pu exprimer sa position et engager un débat constructif en vue de valider les éléments de consensus.

Ce consensus a pris la forme de propositions d'actions validées techniquement mais nécessitant encore une légitimation de la part des Élus, afin d'engager une « valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire ». Ces éléments ont été présentés lors du Comité de Pilotage réuni par le Préfet de région, le 11 décembre 2013.

SRCE – Trame verte et bleue – nature en ville

L'agence d'urbanisme a poursuivi le travail de réflexion sur les questions de la trame verte et bleue en participant à plusieurs ateliers dans le cadre de l'élaboration du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), ainsi qu'à un « club environnement » du réseau de la FNAU sur « les multifonctionnalités de la trame verte et bleue ».
Par ailleurs l'agence a également répondu à un appel à projets de l'ADEME pour alimenter la rédaction d'un cahier technique sur la « nature en ville et la TVB ». Ce travail a permis de finaliser et de formaliser une proposition de méthode et de contenu sur les modalités d'intégration de la nature en ville dans les projets d'aménagement et de planification, dont les principaux éléments avaient été présentés en 2012 aux partenaires. Ces pistes ayant été validées, la fiche technique sera publiée en 2014, permettant ainsi de lancer les travaux effectifs à partir du MUE, au service des collectivités de l'interscot.

Enquête « Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie »

L'étude « Les profils des ménages du bassin de vie de Rouen » réalisée en 2012 à partir des données issues du fichier FILOCOM, avait permis d'apprécier les liens entre âges et lieux de vie des résidents et de mettre en évidence, d'un point de vue statistique, la diversité sociale du territoire.
L'enquête « Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie » réalisée fin 2012 auprès 800 ménages du bassin de vie, a précisé un certain nombre de phénomènes observés précédemment, en allant recueillir directement l'expression des habitants. Elle a, ainsi, éclairé leurs choix résidentiels, la perception de leur logement, leurs projets de mobilité et leurs aspirations en matière d'habitat et de cadre de vie.

Les zones d'enquête

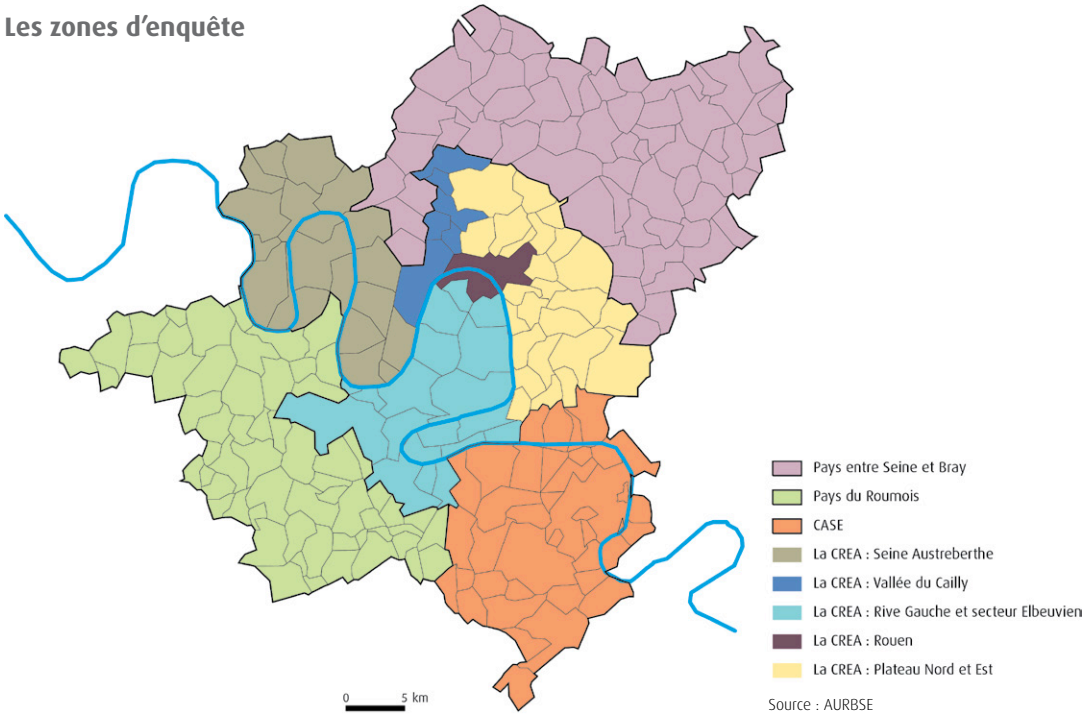

Source : AURBSE

Afin de restituer ce travail réalisé avec le cabinet TMO régions, les résultats de l'enquête ont été déclinés selon deux entrées :
– par âge, déterminant essentiel des choix résidentiels des ménages. Les résultats de l'enquête sont présentés selon un profil dominant pour chaque tranche d'âges et synthétisés sous la forme d'un récit « fictif »,
– par zone d'enquête, quand l'échantillon est assez représentatif, ou selon la distinction pôle urbain/couronne périurbaine, quand l'échantillon devient trop restreint.

Les résultats de cette enquête ont confirmé la complexité des arbitrages que doivent opérer les ménages, dans le cadre de leurs choix résidentiels, entre les différents facteurs qui peuvent orienter leurs décisions : localisation, statut, type et taille du logement, environnement physique et social, écoles, services, transports... L'expression des ménages enquêtés montre qu'ils relient fortement leur logement et son environnement pour justifier leur choix résidentiel. L'enquête sollicitait également les habitants sur leur satisfaction et les suggestions qu'ils pourraient apporter.
Les premières exploitations ont été restituées, le 7 mars 2013, en appui d'une Rencontre(s), et débattues en compagnie de Jean-Marc Stébé, professeur de sociologie urbaine à l'Université de Lorraine.
Le « Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie » est appréhendé comme une démarche de long terme, susceptible d'être actualisée et complétée régulièrement, sur un pas de 3 ans.

Les 7 principaux critères de choix du logement

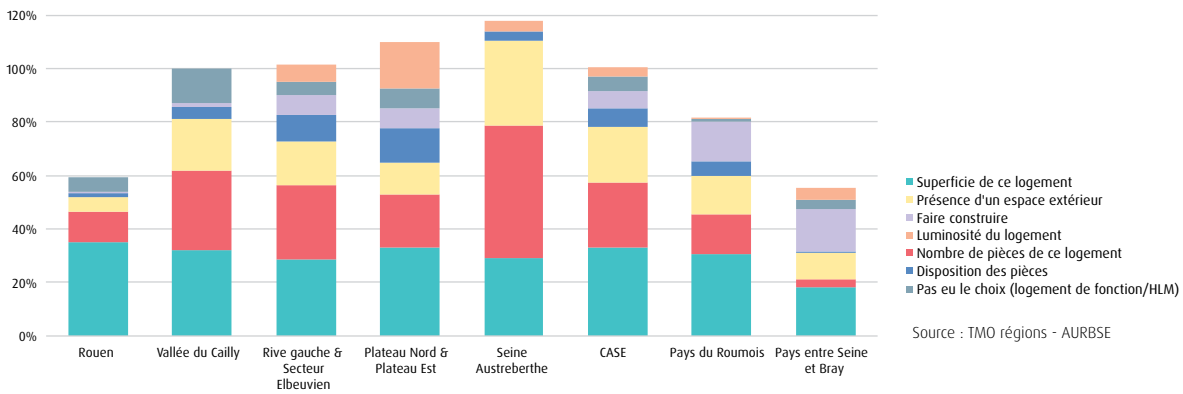

Source : TMO régions - AURBSE

Les 9 principaux critères de choix de localisation du logement

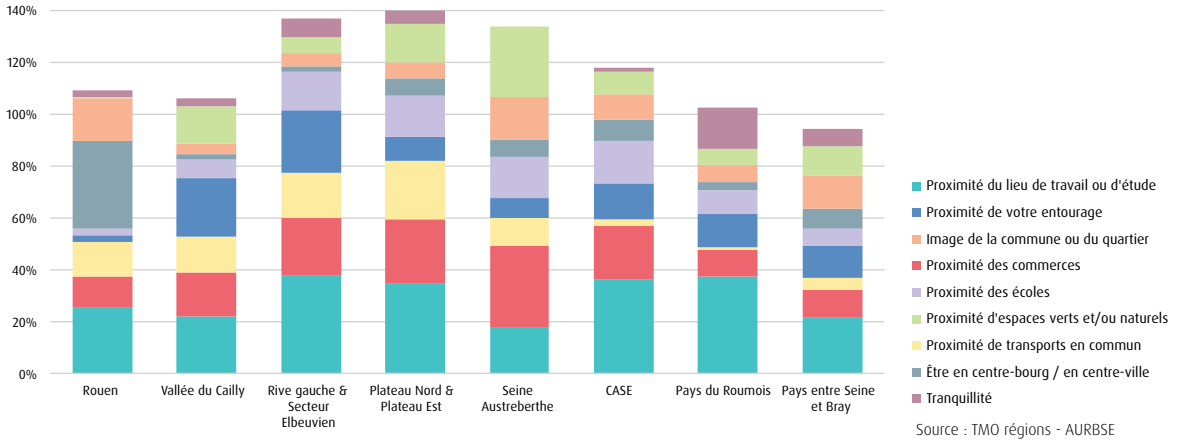

Source : TMO régions - AURBSE

Attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen

En complément de ses réflexions sur les perspectives démographiques du bassin de vie de Rouen, l'agence d'urbanisme a fait le point sur les migrations résidentielles, phénomène qui met en jeu des flux de populations relativement importants et explique de plus en plus les évolutions démographiques.

Migrations résidentielles vers et depuis le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008

Source : INSEE - AURBSE

Les migrations résidentielles peuvent être mesurées et analysées grâce aux données de l'Insee issues des enquêtes de recensement. Les informations portent sur les données disponibles les plus récentes qui couvrent la période 2003-2008 et concernent essentiellement les échanges avec la France métropolitaine.
Depuis trente ans, la croissance démographique du bassin de vie de Rouen repose intégralement sur son solde naturel (excédent des naissances sur les décès), car ses échanges résidentiels avec le reste de la France métropolitaine sont déficitaires : il y a plus de départs que d'arrivées. D'où viennent les habitants qui ont emménagé dans le bassin de vie ? Pour quels ménages est-il attractif ? Quelles sont les personnes qui en sont parties ? Pour quelles destinations ? À quels moments des parcours de vie des individus peut-on rattacher ces mouvements ?

Personnes venues s'installer dans le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008, par SCoT

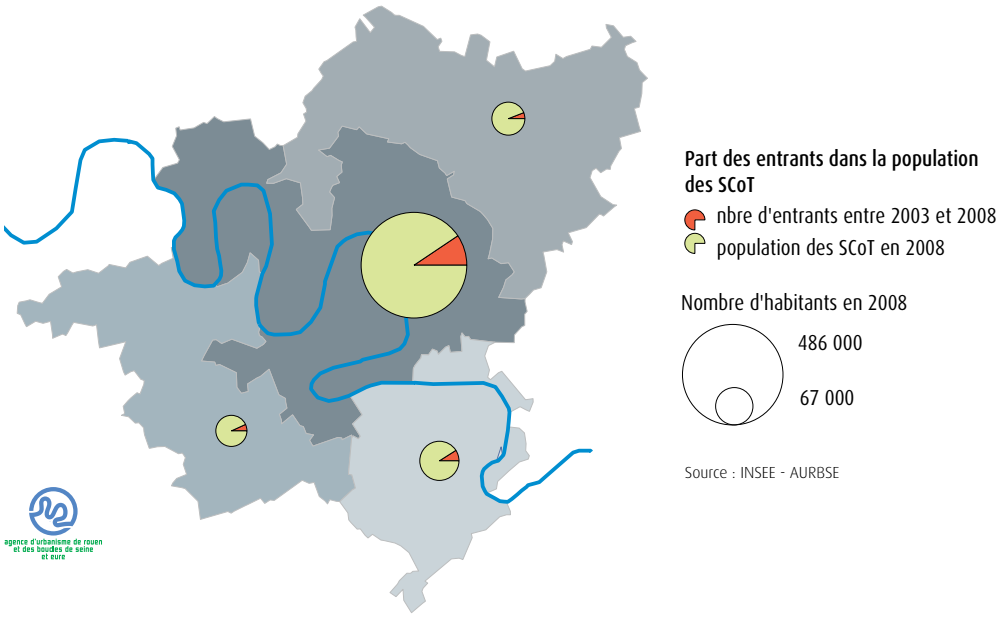

Source : INSEE - AURBSE

Tels sont les aspects sur lesquels ce travail a apporté quelques repères, dans l'objectif d'alimenter la réflexion sur l'attractivité du territoire, à partir de sa composante démographique.
Les migrations résidentielles, au travers des choix d'installation des ménages, reflètent en effet l'attrait qu'exerce un territoire (les flux internes au bassin de vie ont été volontairement exclus du champ de l'étude).
En cinq ans, plus de 63 000 entrées ont été enregistrées pour environ 66 000 sorties. Si le bassin de vie se montre attractif pour les jeunes de 15 à 25 ans en raison de son statut de « métropole universitaire », il est en revanche déficitaire pour toutes les autres tranches d'âges.
Une forte proportion de ceux qui s'installent en dehors du bassin de vie sont des actifs trentenaires, cadres ou professions intermédiaires. Certains gardent des liens avec le pôle d'emploi rouennais tout en accédant à la propriété dans une autre commune de l'aire urbaine. Les autres quittent le bassin de vie pour trouver des conditions d'emploi ou un cadre de vie plus favorables dans les régions de l'Ouest et du Sud de la France. De nombreux étudiants du supérieur partent en Île-de-France pour compléter leur cursus ou y trouver un premier emploi.
L'ensemble de ces éléments a été synthétisé dans une publication parue en juin 2013 (infolio #4).

Personnes venues habiter ou ayant quitté le bassin de vie de Rouen entre 2003 et 2008 par rapport à la population déjà présente par tranche d'âges

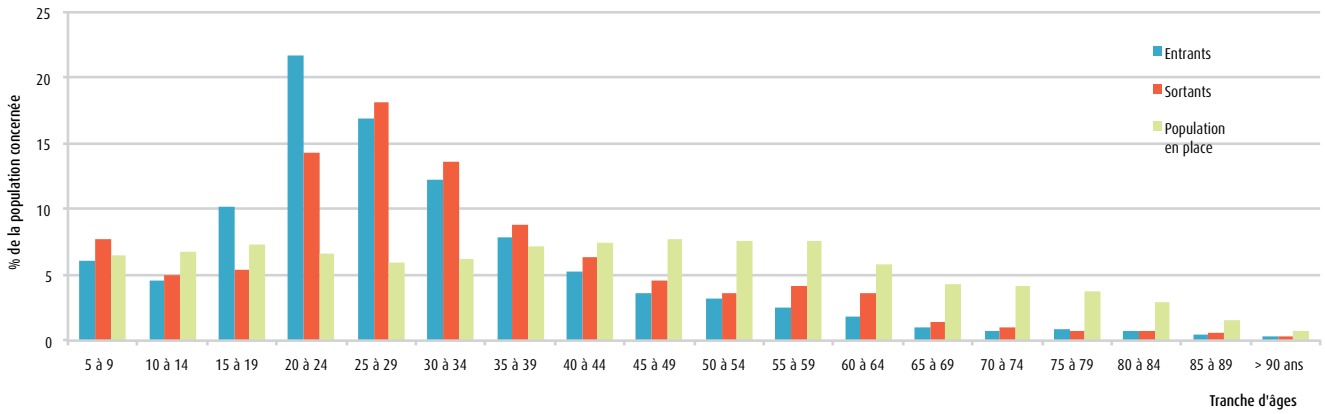

Source : INSEE - AURBSE

Besoins actuels et à venir des seniors en matière d'habitat dans la CREA

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat approuvé le 25 juin 2012, la CREA a souhaité « mettre en place une réflexion sur les besoins en logements des seniors et les réponses à apporter » pour « améliorer la qualité de vie des personnes âgées dans les parcs privé et social ».
L'agence d'urbanisme a inscrit dans son programme partenarial de travail, une étude sur les besoins actuels et à venir des seniors en matière d'habitat, qui se nourrit des différents travaux déjà réalisés par l'agence sur la connaissance des ménages du bassin de vie et vient poursuivre les réflexions sur les perspectives démographiques du bassin de vie, sur la question du vieillissement en particulier.
Le vieillissement de la population est un enjeu de société majeur. Du fait de l'allongement de la

durée de la vie, le nombre de ménages âgés et très âgés continue d'augmenter, parmi lesquels un nombre croissant de ménages en perte d'autonomie. Mais le vieillissement observé recouvre des réalités différentes et engendre des besoins diversifiés. Plusieurs éléments déterminent des aspirations et/ou des difficultés différentes dans les parcours résidentiels des personnes âgées : bas revenus, mal logement, milieu de vie rural ou urbain, statut d'occupation, etc.
L'étude réalisée avec le service habitat de la CREA a permis d'objectiver les besoins des personnes âgées à l'aune des évolutions sociodémographiques de cette part de la population et à partir d'une approche spatiale affinée, pour tenir compte de la diversité des territoires de la CREA et des interactions avec les territoires voisins. Elle a amélioré, en particulier, la connaissance des situations actuelles des seniors et donné des éléments sur les besoins à anticiper. Outre les sources de données statistiques, l'étude a fait largement appel aux dires d'experts : Département de Seine-Maritime, ARS, CCAS, CLIC, bailleurs sociaux...
Un atelier réunissant élus et partenaires s'est tenu le 13 novembre 2013 et a permis de partager et d'enrichir le diagnostic, puis d'échanger sur les pistes de réponses à développer ou faire évoluer.
Les éléments de ce diagnostic permettent ainsi d'identifier les défis à relever en matière d'habitat des seniors dans la CREA, ainsi que les réponses manquantes sur l'ensemble du territoire ou par secteur PLH, en regard des profils des ménages résidents. Des pistes de solutions-logement à développer sont proposées ainsi que des éléments d'appréciation sur l'opportunité de certaines actions dans le cadre des politiques de l'habitat de la CREA.

La CREA : personnes de 65 ans et plus ayant changé de commune de résidence entre 2003 et 2008

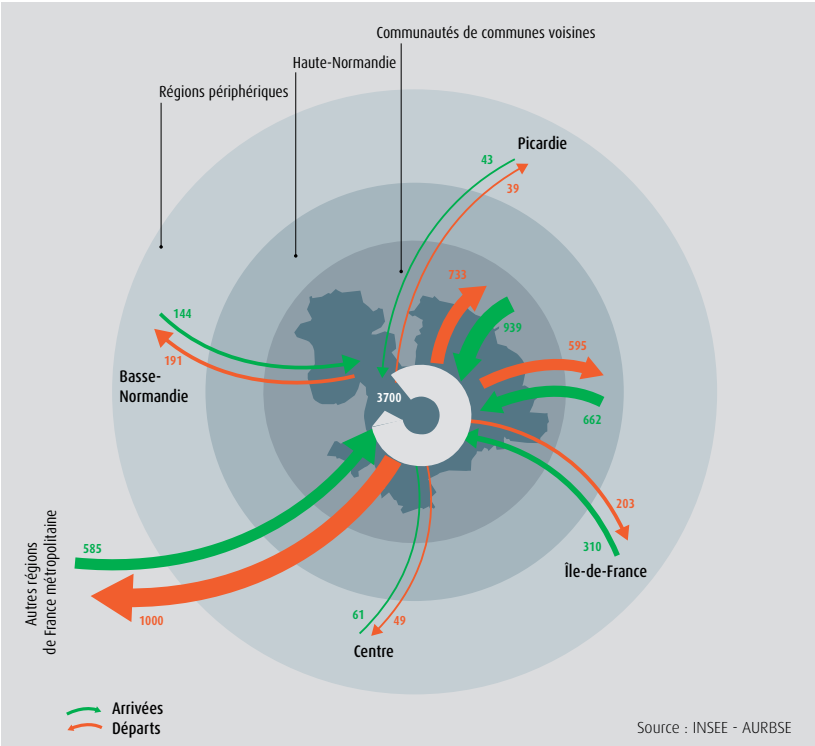

Les enjeux démographiques du bassin de vie de Rouen - horizon 2040

Ce travail, engagé depuis fin 2011, a pour objectif de nourrir une réflexion à caractère prospectif sur les devenirs possibles du territoire. Plusieurs études croisées avec les autres thématiques portées par l'agence d'urbanisme y participent également : « Les profils des ménages du bassin de vie de Rouen », l'enquête « Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie » ou l'Infolio sur l'attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen.

En 2013, l'Insee a publié en partenariat avec l'agence d'urbanisme, un dossier d'aval « Perspectives démographiques de l'aire métropolitaine rouennaise - éléments pour une démarche prospective à l'horizon 2030 », document capitalisant les données statistiques et les analyses portées au débat des comités de pilotages et comités techniques jalonnant la réflexion depuis ses débuts. Y sont en particulier présentés les tendances démographiques et le diagnostic de l'attractivité du bassin rouennais, suivis des quelques scénarii volontaristes qui visent à résorber, au moins partiellement, le déficit d'attractivité pointé par l'analyse du profil migratoire spécifique de l'aire rouennaise.

L'agence d'urbanisme a été sollicitée pour co-animer avec le CAUE de l'Eure, la sixième journée de formation « PLU, mode d'emploi » à destination des élus et agents de toutes les communes membres de la CASE. La journée du 3 octobre était consacrée à la prospective démographique et à l'habitat et a permis de préciser des notions clés essentielles concernant la démographie et l'habitat (desserrement des ménages, « point mort » et de présenter la démarche sur les perspectives démographiques engagée à l'échelle du bassin de vie de Rouen par l'agence d'urbanisme.
L'intérêt d'une réflexion de prospective territoriale qui pourrait en découler a été particulièrement souligné.
Les projections réalisées par l'Insee à l'échelle du bassin de vie et de la CASE à l'horizon 2030 ont permis d'illustrer le propos, d'éclairer différentes notions sur l'évolution d'une population et d'alerter sur les conséquences possibles de la poursuite des tendances démographiques constatées, à savoir un faible dynamisme démographique qui s'explique en grande partie par un manque d'attractivité du bassin de vie.
Les questions suivantes ont été mises en débat : quelles évolutions pour certaines populations spécifiques (les jeunes, les actifs, les seniors) ? Avec quelles conséquences pour les territoires en termes d'équilibre social, d'emploi, d'attractivité ?

Les partenariats et les réseaux

En 2013, l'agence d'urbanisme a été sollicitée pour participer à différentes réunions ou événements rappelés dans la liste suivante :

> Réunions de l'observatoire partenarial OSCAR (État, Département de Seine-Maritime, CREA) les 8 janvier, 26 juin et 12 septembre
> Réunion DTA de l'Estuaire de la Seine – Préfecture de région, le 10 janvier
> Participation aux travaux sur la mutabilité du tissu pavillonnaire – FNAU, le 18 janvier
> Co-animation et restitution de travaux lors des « ateliers DOO » sur le thème de l'aménagement – SCoT du Pays du Roumois, les 12, 14 et 19 janvier
> Les 40 ans du Pays du Roumois – La Saussaye, le 21 janvier
> Conseil métropolitain CREA – Seine-Eure, le 21 janvier
> Séminaire FNAU/LabEX « Futurs Urbains » – Université de Paris Est, le 21 janvier
> Comité de pilotage du plan de protection de l'atmosphère (PPA), Préfecture de région, le 29 janvier
> Comité technique de l'élaboration du Schéma Local de Déplacements du Pays du Vexin Normand, le 22 janvier
> Commission transports du pôle métropolitain CREA–Seine-Eure, le 5 février
> Participation à l'atelier SRCE « collectivité, territoire et urbanisme » – Région Haute-Normandie, le 7 février
> Conférence « Les entreprises en Haute-Normandie – bilan 2012 et perspectives 2013 » Banque de France – CCI de Rouen, le 13 février
> Réunion de présentation du Plan Climat Énergie Territorial (PCET) – Département de Seine-Maritime, le 15 février
> Intervention lors des premières Assises économiques du bassin d'Elbeuf – La CREA – CCI d'Elbeuf, le 7 mars
> Participation aux « ateliers » trame verte et bleue et évaluation environnementale - SCoT du Pays du Roumois, le 7 mars
> Concertation des personnes publiques associées sur le volet « transports de marchandises » du PDU de la CREA, le 14 mars
> Participation à l'atelier sur le volet environnemental du DOO - SCoT du Pays du Roumois, le 14 mars
> Colloque « Rouen Capitale », le 14 mars ; Participation aux ateliers « urbanisme et architecture », les 14 mai et 27 juin et « développement économique », les 21 mai et 20 juin
> 43e atelier projet urbain « Ville et voiture, une histoire d'amour mouvante » – Ministère de l'égalité des territoires et du logement – Paris, le 26 mars
> Conseil consultatif de développement de la CREA, le 2 avril
> Participation aux comités techniques de l'étude « réflexions multimodales sur le quadrant nord-est de l'agglomération rouennaise » pilotée par la DREAL, les 8 avril, 15 mai, 18 juin et 16 juillet.
> Grand Plateau Elan « Quel destin pour la Haute-Normandie en 2025 » – Neoma Rouen Business School, le 5 avril
> Réunion sur la multifonctionnalité de la trame verte et bleue – FNAU, le 11 avril
> Présentation du MUE à l'Observatoire régional de l'habitat et du foncier – DREAL Haute-Normandie, le 12 avril

> Réunion technique d'échanges sur le Schéma de déplacements du Pays Entre Seine et Bray, le 23 avril
> Réunion du comité de pilotage du PDH de l'Eure, le 29 avril, et ateliers thématiques « Logement et hébergement des personnes âgées et personnes handicapées » le 21 mai, « Habitat privé » le 23 mai
> Participation aux groupes de travail sur le Schéma départemental de l'autonomie du département de Seine-Maritime, les 22 mai, 1er juillet, et 26 septembre
> Comité technique d'élaboration du PLH 2 de la CASE, le 2 mai
> Groupe de travail sur la programmation foncière et les zones d'activités economiques – DREAL Haute-Normandie, le 21 mai
> Intervention dans le cadre d'une formation « le Paysage dans les diagnostics de territoire », au Centre de Valorisation des Ressources Humaines (CVRH) du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, les 21, 22 et 23 mai
> Présentation des chiffres de l'immobilier neuf – OLONN, le 22 mai
> Cafés du SCoT – La CREA demain 2030, les 27, 28 et 31 mai, les 5, 17, 25 et 26 juin
> Conférence « Bilan et perspectives des fonds européens en Haute-Normandie » – H2O, le 14 juin
> Conseil consultatif de développement de la CREA, le 17 juin
> Présentation des exploitations du MUE et des indicateurs de suivi et d'évaluation – Bureau de la CASE, le 18 juin
> Participation à l'atelier DOO - SCoT du Pays Entre Seine et Bray, le 18 juin – Montville
> Journée nationale du réseau des pôles métropolitains – Paris, le 3 juillet
> Présentation au Conseil métropolitain CREA–Seine-Eure, le 9 juillet
> Participation à la conférence de presse – Insee Haute-Normandie – GPMR, le 4 septembre
> 34e rencontre nationale des agences d'urbanisme « Campagnes urbaines », Amiens, les 11, 12 et 13 septembre
> Comité de suivi « Grande Seine 2015 » – Département de Seine-Maritime, le 17 septembre
> Assemblée plénière CESER Haute-Normandie – Avis sur « les services supérieurs : une ambition régionale pour créer la différence » et avis sur « l'illettrisme : faire bouger les lignes », le 23 septembre
> Intervention à la journée « Information et ressources numériques : nouveaux métiers, nouvelles fonctions » – ESPE Rouen et ADBS Haute-Normandie, le 7 octobre
> Enseignement à l'ESITPA, option « territoires, environnement, agricultures », le 7 octobre
> Intervention au Rotary Club de Rouen, le 7 octobre
> Installation du Conseil de Développement Durable du PNR des Boucles de la Seine Normande – Notre-Dame-de-Bliquetuit, le 8 octobre
> Participation au séminaire « baromètres métropolitains » – FNAU – ADCF, le 15 octobre
> Rencontre avec le Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine – Paris, le 22 octobre,
> Réunion du Comité Régional de l'Habitat – Préfecture de région, le 24 octobre
> Participation à « l'interclub environnement et planification » de la FNAU sur les PLUI et l'évaluation environnementale – Agence d'urbanisme de Nancy, les 17 et 18 octobre
> Grand Plateau Elan « 12 projets prioritaires pour dynamiser l'aire métropolitaine de Rouen », le 6 novembre

> Présentation du document « Enjeux et stratégie de recherche et d'innovation dans le bassin de vie de Rouen » au Conseil consultatif de développement de la CREA – commission Axe-Seine, le 13 novembre
> Participation au club « Territoires Maritimes » – FNAU, le 15 novembre
> Participation à l'Observatoire régional de l'habitat et du foncier – DREAL Haute-Normandie, le 26 novembre
> Rencontre « Industrie et territoire » sur le thème « Paris Seine-Normandie, producteur de compétences et de savoir-faire industriels, au service du pays » – CCI du Havre, le 4 décembre
> Intervention au séminaire de travail « le Roumois – 2014-2020 », Bourg-Achard, le 4 décembre
> Conseil consultatif de développement de la CREA, le 4 décembre
> Assemblée générale de l'association Urbamet – IAU – Île-de-France, le 5 décembre
> Réunion territoriale pour le lancement du Contrat de Pays du Roumois 2014-2020, Bourgtheroulde, le 10 décembre
> Intervention au Comité de pilotage du contournement Est/liaison A28-A13 – Préfecture de région, le 11 décembre
> Colloque « Rouen Capitale », le 11 décembre
> Séminaire « Enseignement supérieur, recherche et innovation » du réseau des pôles métropolitains – Assemblée Nationale, le 11 décembre
> Colloque thématique « Recherche & innovation, un levier pour le développement de la Vallée de la Seine » – Caen, le 13 décembre

J.-C. Pattacini, Urbaimage, AURBSE - 2013

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, FNAU

La 34e rencontre nationale des agences d'urbanisme s'est déroulée du 11 au 13 septembre 2013 à Amiens, sur le thème des « campagnes ubaines – un avenir à bâtir ».
Dans ce cadre, l'agence d'urbanisme a présenté une communication dans l'atelier « mobilité urbaine en campagne », en lien avec l'article « Emergence de nouvelles pratiques de mobilité » publié dans la revue *Traits d'agence* de l'été 2013 (supplément au n° 61 de *Traits urbains*). Cette communication faisant valoir les travaux conduits dans le bassin de vie de Rouen a permis d'apporter des informations et des éléments de réponse précis sur les questions de comportements de mobilité et de mode de vie. Les échanges avec des acteurs d'autres territoires métropolitains ont permis de conforter et de faire partager nos analyses. En effet, s'il apparaît que les habitants périurbains sont souvent décrits comme des hypermobiles dépendants de leur voiture, des phénomènes récents émergeant dans notre bassin de vie laissent entrevoir que les pratiques de déplacement sont en cours d'évolution.

Le réseau des agences d'urbanisme de France

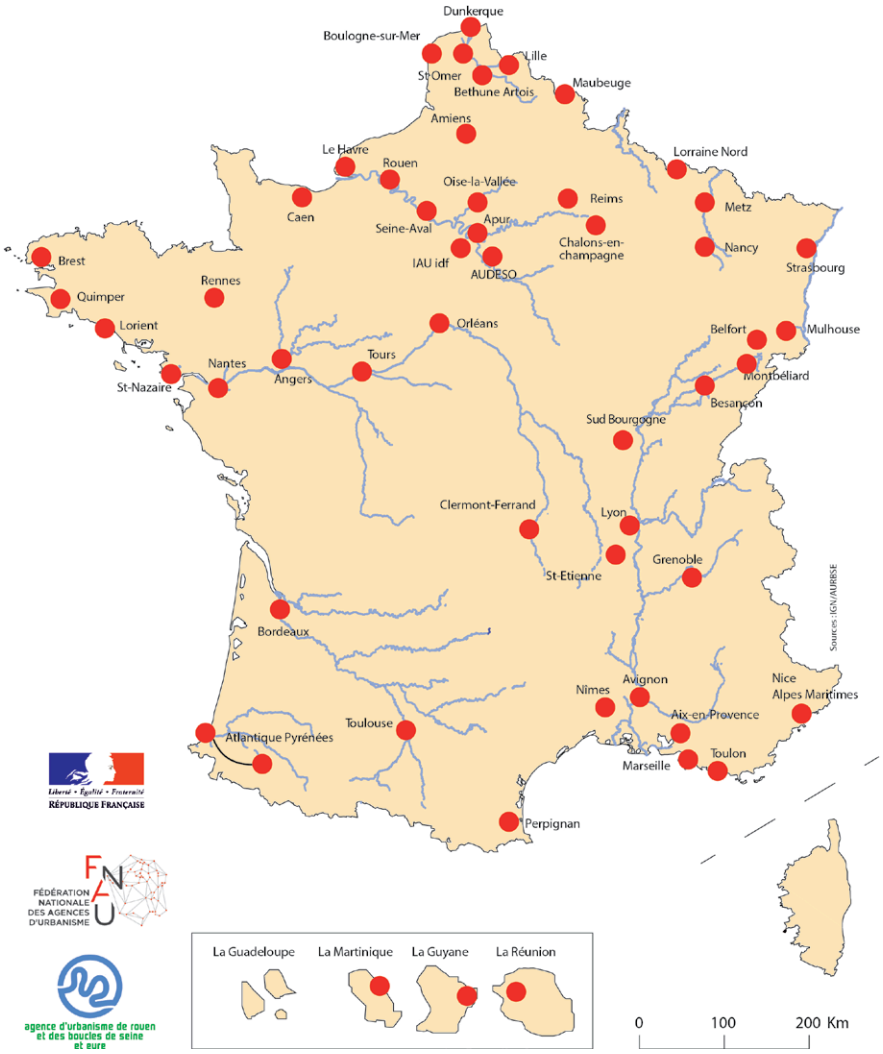

Agence de Rouen : ÉMERGENCE DE NOUVELLES PRATIQUES DE MOBILITÉ

Par Dominique MATHIEU-HUBER, chef de projets et Yann LELOUARD, chargé d'études, AURBSE

Les habitants des espaces périurbains sont souvent décrits comme des hypermobiles dépendants de leur véhicule personnel. Cependant, des phénomènes récents laissent entrevoir que les pratiques de déplacement sont en cours d'évolution. L'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure s'est donc saisie de la question pour apporter des informations et des éléments de réponse précis à ses partenaires.

Dans le bassin de vie de Rouen, de 1999 à 2009, la population a augmenté de 9 % dans les communes de la couronne périurbaine et de 0,3 % dans le pôle urbain, alors que l'emploi se concentre toujours dans le pôle. L'agence d'urbanisme a mené une étude sur la mobilité des habitants des espaces périurbains afin d'en connaître les pratiques et d'expliquer les comportements. L'enquête a été réalisée en deux temps : une première phase quantitative en 2011, suivie d'une deuxième phase qualitative en 2012. Les questionnaires administrés en face à face auprès des habitants des communes périurbaines ont permis de recueillir et d'exploiter 846 réponses. Les répondants ont été choisis pour être représentatifs de la population sur la base des critères d'âge et de sexe. Puis vingt entretiens approfondis ont été menés auprès de ménages de deux communes présélectionnées et typiques de ces espaces.

Sans surprise, il apparaît que la voiture personnelle est le moyen de transport privilégié pour les déplacements fréquents. 85 % des périurbains l'utilisent pour se rendre vers leur lieu de travail. Tous motifs confondus, ils sont encore 44,2 % à l'employer pour réaliser des déplacements de moins d'un kilomètre.

L'usage de la voiture n'est pas exclusif

En effet, 9 % des enquêtés combinent plusieurs modes pour réaliser régulièrement leur déplacement le plus fréquent. Dans la très grande majorité des cas - plus de neuf fois sur dix - ils combinent deux moyens de transport ; ils sont ainsi près d'un sur quatre à utiliser leur voiture personnelle et les transports collectifs urbains. Ce constat est à souligner car il démontre d'une part que les habitants périurbains ne sont pas totalement hermétiques à l'utilisation des transports collectifs et, d'autre part, que dans certaines conditions, ils acceptent la multimodalité des déplacements. En cela, ils mettent en œuvre des schémas de déplacement complexes et font preuve de réelles capacités d'adaptation.

De même, le covoiturage est une pratique de déplacement en voie d'appropriation par les habitants des espaces périurbains. Un quart des enquêtés dit l'avoir déjà pratiqué, ce qui est confirmé par les entretiens où dix-sept ménages sur vingt mentionnent spontanément cette façon de se déplacer. Le covoiturage est plus facilement employé pour l'accompagnement des enfants et pour les activités de loisirs, cependant il l'est aussi pour se rendre vers le lieu de travail. Dans ce cas, c'est toujours une opportunité liée à des connaissances personnelles ou professionnelles qui a amené à ce choix. L'aspect monétaire - réduire les coûts de déplacement - n'est donc pas le facteur premier qui aurait incité les enquêtés. Ils ont plutôt saisi que provoqué l'occasion de covoiturer.

Un réel ancrage périurbain

Le rapport au lieu et au mode de vie périurbain a également été interrogé : il ressort des discours des enquêtés que leur choix résidentiel est assumé et réellement voulu. Plus que la commune elle-même, c'est un type d'espace qui a été choisi. La carte des communes de résidence antérieure montre que les enquêtés provenaient pour l'essentiel de communes extérieures au pôle urbain et situées à proximité immédiate de leur localisation actuelle. De plus, les ménages rencontrés étaient installés en moyenne depuis plus de onze ans. Les habitants affirment nettement vouloir demeurer sur place, quitte à mobiliser des ressources et moyens importants pour maintenir ce mode de vie. C'est aussi ce qui ressort de la carte figurant les communes du lieu d'emploi des enquêtés. Les habitants périurbains sont encore prêts à consentir à des déplacements d'assez longue portée dont les coûts vont s'alourdissant, mais ne remettent pas en cause leur choix de vie.

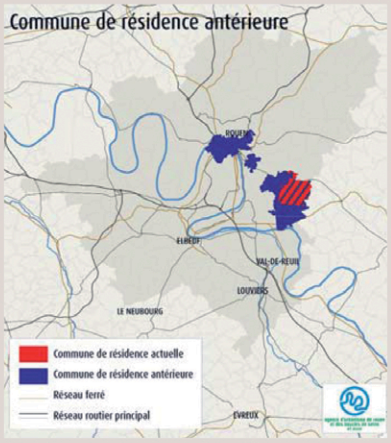

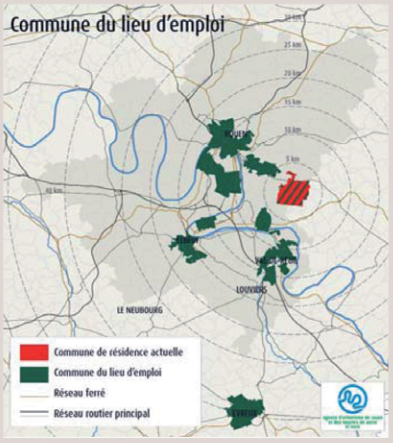

Le réseau des pôles métropolitains

Ce réseau national a tenu sa 3e journée, le 3 juillet 2013. À cette occasion, la Fédération nationale des agences d'urbanisme a édité un dossier spécial abordant les différents aspects de ce nouvel outil de coopération territoriale. Plusieurs exemples de pôles métropolitains y ont été analysés, dont le pôle métropolitain CREA–Seine-Eure, figurant parmi les premiers à être installés en France. L'agence d'urbanisme a pris en charge la rédaction de cet article, en lien étroit avec les collectivités qui en sont parties prenantes, afin de valoriser les thématiques de travail et les spécificités du pôle.

CREA Seine Eure

Une montée en puissance pragmatique en particulier sur l'économie

Le développement économique, le tourisme et les transports sont les trois thématiques d'études et d'actions qui ont été confiées au pôle, lors de sa création en février 2012, et reprises dans la « Déclaration des intérêts métropolitains » signée par les élus, fin 2012.

L'une des principales avancées du pôle se situe sur le plan économique, puisque la politique de soutien aux pôles de compétitivité présents sur le territoire a été déclarée d'intérêt métropolitain (Mov'eo pour l'automobile et les transports, Nov@log pour la logistique et Cosmetic Valley pour les produits cosmétiques). Dans ce domaine, les autres actions prévues par le pôle sont l'articulation des deux grands projets de zones d'activités logistiques portés par chacun des EPCI membres (Seine Sud et Alizay - Pîtres - Le Manoir), le renforcement de certaines filières stratégiques, ainsi que, depuis 2013, la participation commune aux salons de l'immobilier d'entreprise (MIPIM, SIMI). S'agissant des deux zones logistiques multimodales, une étude sera prochainement lancée pour analyser notamment leurs complémentarités et leur positionnement sur l'Axe Seine.

En matière de tourisme, le pôle métropolitain a pour mission de valoriser l'un de ses principaux atouts naturels, la Seine, en développant une offre commune tournée notamment vers la plaisance. Il pourra également se saisir de la mise en valeur d'itinéraires pédestres ou cyclables. Il effectue par ailleurs la promotion du territoire avec des outils mutualisés complémentaire à la communication réalisée par les offices de tourisme. À ce titre, il a publié récemment une carte présentant les principales thématiques constitutives de l'offre touristique du territoire.

Enfin, dans le champ des transports, le pôle a demandé à l'agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure de l'accompagner dans une démarche d'étude pour améliorer la compréhension générale de la mobilité sur son territoire, détecter les principaux enjeux de déplacements et définir les fonctionnalités des réseaux de transports. Le pôle devrait se saisir prochainement de nouveaux sujets d'études en matière de mobilité comme le covoiturage.

PÔLE MÉTROPOLITAIN CREA SEINE-EURE

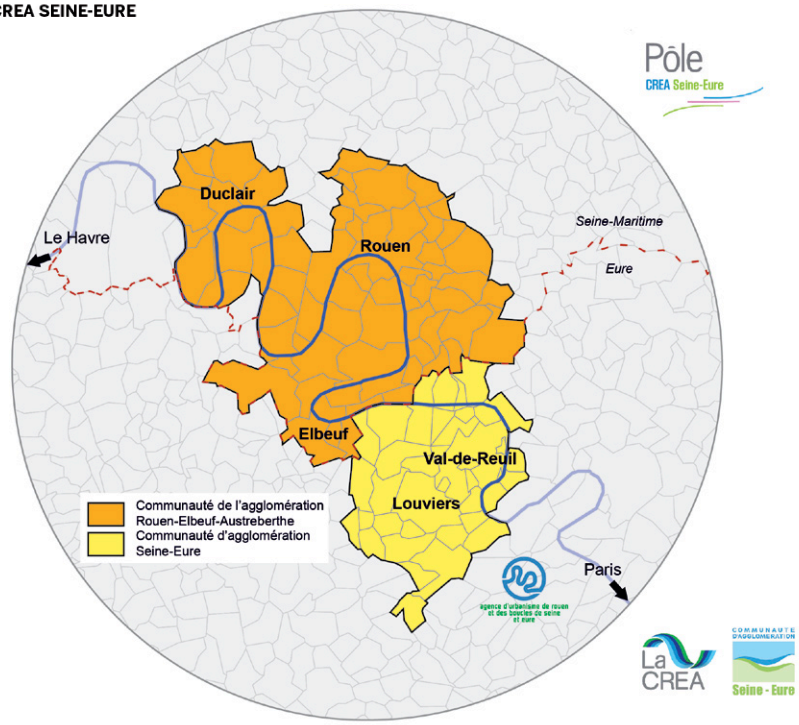

Source : les dossiers FNAU n°26, juillet 2013

Démarche prospective Vallée de la Seine avec la DREAL Haute-Normandie

La DREAL Haute-Normandie a initié, avec les partenaires institutionnels locaux, un travail d'élaboration de scenarii prospectifs autour de la notion d'attractivité, dans le cadre d'un développement durable exemplaire de la Vallée de la Seine.
Le comité de pilotage réunit la CCI de Normandie, l'Insee de Haute-Normandie, les agences d'urbanisme de Rouen et du Havre, les DREAL de Haute et Basse-Normandie et les DDTM de l'Eure et de Seine-Maritime, et le bureau d'études retenu « Stratys ».
Le groupe de prospective – le comité de pilotage rejoint par des acteurs locaux – s'est réuni six fois au cours de l'année 2013, de mai à octobre, pour des ateliers alimentant différentes phases de la démarche : définition des paramètres (identification et caractérisation des variables de changement), définition de ruptures et de futurs possibles afin de constituer la base de l'analyse structurelle, évaluation des interrelations entre les différentes variables définies (notation de la relation entre chaque variable et toutes les autres).
La matrice ainsi obtenue a ensuite fait l'objet d'un travail d'analyse et de synthèse utilisé par le groupe pour l'élaboration de scenarii et stratégies possibles pour le territoire. Les stratégies ainsi obtenues ont été croisées avec 3 scenarii pour préparer des « futurs possibles ».
Le bureau d'études doit maintenant avancer dans une quantification socio-économique des « futurs » du territoire et capitaliser l'ensemble de cette production pour en préparer une restitution début 2014.

Participation aux réseaux documentaires

En 2013, l'agence d'urbanisme a contribué à l'alimentation du portail des publications des agences du réseau national de la FNAU.
Elle est d'autre part inscrite dans des réseaux spécifiques à l'activité documentaire comme le Groupe d'Information et de Documentation (GIDE Haute-Normandie), l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE Rouen), l'association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS Haute-Normandie), et l'association Urbamet.
Enfin, elle a accueilli, en 2013, des institutions comme les agences d'urbanisme de Béthune et de Dunkerque ou le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Seine-Maritime afin de leur présenter le pôle de ressources et le système d'information.

La plateforme documentaire : outil partenarial de veille sur l'urbanisme

L'agence a développé un outil de gestion de ses ressources et offre à ses partenaires un ensemble de services documentaires leur permettant de se tenir informés des actualités dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme dans le bassin de vie de Rouen.
Fin 2013 :
- 137 personnes sont abonnées à l'extranet,
- 115 sont destinataires de la revue de presse quotidienne,
- plus de 500 sont abonnées à l'info-lettre mensuelle.

Ainsi, l'ensemble des références documentaires de l'agence est accessible sur son site Internet, ses adhérents ayant accès, via l'extranet, à davantage de contenus.
Enfin, dans le double objectif de renforcer la plateforme documentaire et de contribuer à la formation, l'agence d'urbanisme accueille un assistant documentaliste en contrat de professionnalisation, depuis septembre 2013 et ceci pour une durée d'un an et demi. L'Institut Régional des Techniques Documentaires de Rouen (IRTD) assure sa formation théorique complémentaire.

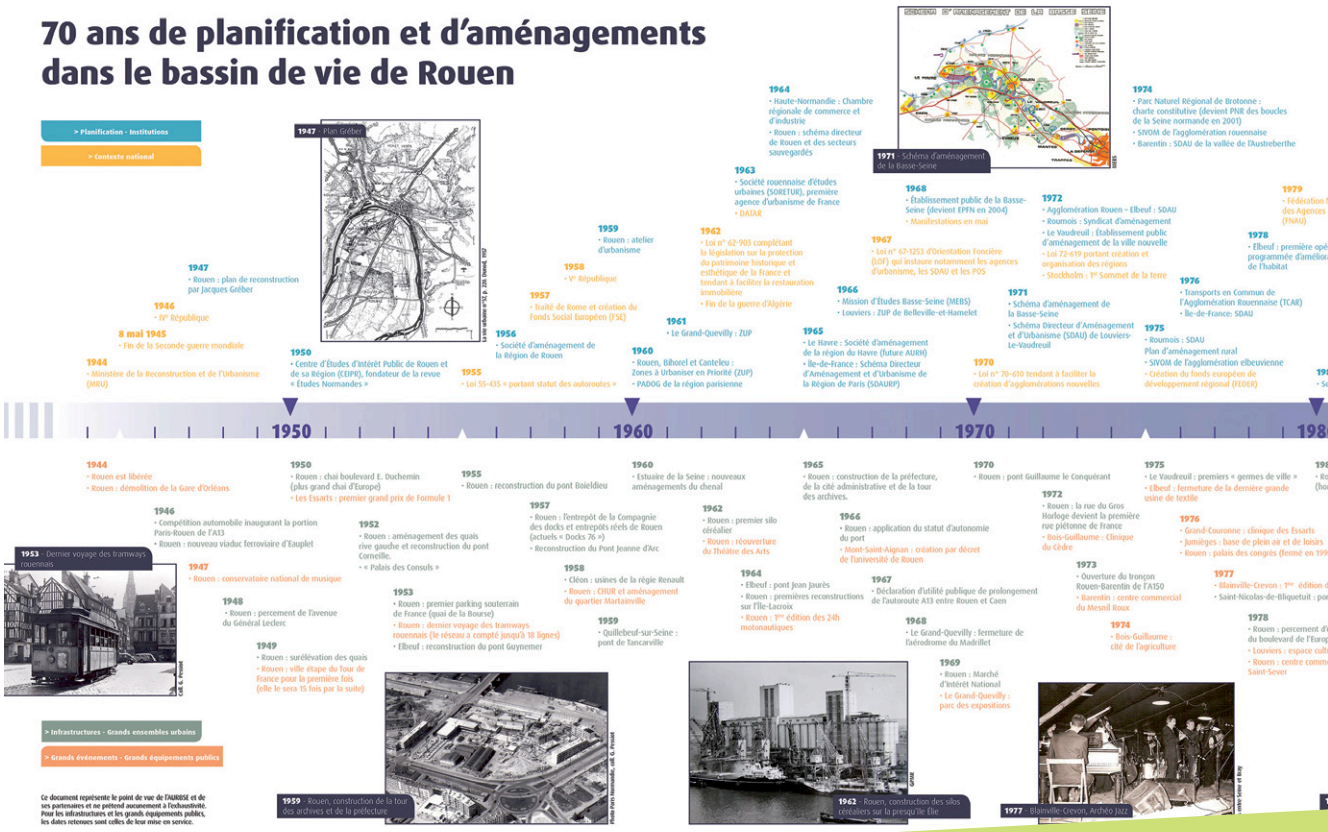

Le fonds documentaire

Le fonds bibliographique s'est enrichi en 2013 de 200 références (documents papier et numériques) sur l'urbanisme, l'économie, les transports, la société, les institutions et la vie locale, constituant ainsi un fonds de 1 500 documents.
Plus de 3 000 photos ont été réalisées dans le cadre de deux reportages thématiques dans les communes de Rouen, Buchy, Petit-Quevilly, Grand-Quevilly, Louviers, Val-de-Reuil, Sotteville-lès-Rouen, Mont-Saint-Aignan et Elbeuf. L'indexation et le partage de ce fonds auprès des partenaires et du grand public vont se faire progressivement d'ici fin 2014.

Les produits documentaires

Outre le travail quotidien d'alimentation du fonds et de veille documentaire, le centre de ressources de l'agence réalise également des produits documentaires qui ont fait l'objet, en 2013, de deux publications spécifiques :

• 70 ans de planification et d'aménagements dans le bassin de vie de Rouen

À partir d'un travail de recherches documentaires, de mutualisation des connaissances des partenaires et de constitution d'un fonds local historique de documents de planification, une frise chronologique a été réalisée par l'agence d'urbanisme. Elle retrace les grandes évolutions qu'a connues le bassin de vie de Rouen depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Quatre domaines ont été particulièrement renseignés : la planification et les institutions, le contexte national, les infrastructures et grands ensembles urbains, les grands événements et équipements. Cette publication fait l'objet d'une version interactive qui offre des fonctions supplémentaires : recherche, renvoi vers les documents de planification numérisés et d'autres contenus sur Internet…

• Références documentaires récentes sur la reconquête des espaces publics en centre-ville

Ce document propose une liste non exhaustive de références documentaires relatives à des démarches récentes de requalification des espaces publics de centre-ville dans de grandes agglomérations françaises : piétonnisation, harmonisation des matériaux, amélioration du cadre de vie et des circulations douces, etc. Il présente également quelques ouvrages généraux sur l'aménagement de l'espace public. Les articles de presse, les dossiers de revues spécialisées, les ouvrages et les documents multimédias (vidéos, sites Internet) cités sont disponibles sur le portail documentaire du centre de ressources de l'agence d'urbanisme.

Communication et Internet

Le site Internet de l'agence d'urbanisme est à la fois un site de ressources et de données et un site éditorial d'actualités de l'agence et de ses partenaires. En plus de références documentaires et des publications de l'agence, l'onglet ressources a été enrichi par la mise en ligne d'une présentation cartographique des données du mode d'usage de l'espace (MUE) développé par l'agence.

En 2013, le site Internet a enregistré 6 600 visites pour plus de 20 000 pages vues.
Chaque mois, un ou plusieurs articles synthétiques rédigés à partir des travaux de l'agence ont été mis en ligne et adressés aux abonnés de l'info-lettre. Ainsi, 2013 a compté neuf éditions de l'info-lettre afin de tenir nos partenaires informés de la mise en ligne de plus de 15 articles d'actualités et de 12 publications de l'agence.

Les publications 2013

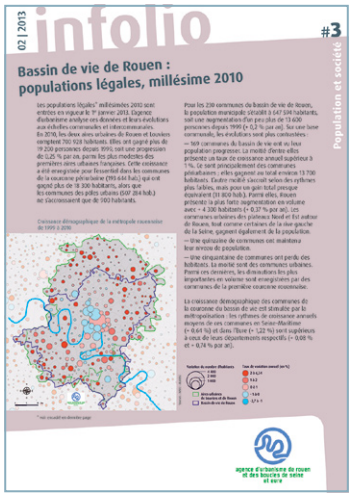

Bassin de vie de Rouen : populations légales, millésime 2010

Infolio #3, 4 p., cartes, tabl. - 2013

Les populations légales millésimées 2010 sont entrées en vigueur le 1er janvier 2013. L'agence d'urbanisme analyse ces données et leurs évolutions aux échelles communales et intercommunales. En 2010, les deux aires urbaines de Rouen et Louviers comptent 700 928 habitants. Elles ont gagné plus de 19 200 personnes depuis 1999, soit une progression de 0,25 % par an, parmi les plus modestes des premières aires urbaines françaises. Cette croissance a été enregistrée pour l'essentiel dans les communes de la couronne périurbaine (193 644 hab.) qui ont gagné plus de 18 300 habitants, alors que les communes des pôles urbains (507 284 hab.) ne s'accroissaient que de 900 habitants.

70 ans de planification et d'aménagements dans le bassin de vie de Rouen

Plaquette 4 volets - 2013

Cette frise chronologique propose de revivre l'histoire contemporaine du bassin de vie de Rouen en replaçant sur un même axe les événements institutionnels et les grands aménagements qui ont contribué, pendant 70 ans, à façonner le paysage et l'organisation du bassin de vie. Cette plaquette est le fruit d'un travail partenarial de l'agence avec les représentants des collectivités qui constituent son périmètre. C'est également l'aboutissement d'un travail de constitution d'un fonds documentaire numérique sur l'histoire de la planification.

Rencontre(s) #8 : 7 mars 2013
Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie

36 p., cartes, phot., graph. - 2013

Cette 8e Rencontre(s) de l'agence s'appuie sur la présentation d'un travail croisé de l'agence auprès des ménages du bassin de vie de Rouen : une étude statistique à partir des données FILOCOM sur les revenus, les statuts d'occupation et les conditions de logement des ménages du bassin de vie de Rouen ; une enquête qualitative auprès de 800 ménages afin de mieux connaître leurs aspirations et de recueillir leur sentiment par rapport à leur cadre de vie. Les propos sur la sociologie de l'habitat de Jean-Marc Stébé ont permis de lancer les débats avec les élus et acteurs du territoire présents dans la salle.

Les profils des ménages du bassin de vie de Rouen

32 p., cartes, tabl. - 2013

La présente étude vise à affiner la connaissance des caractéristiques socio-économiques des ménages du bassin de vie, et d'en mesurer les évolutions entre 1999 et 2009. L'agence d'urbanisme a pour cela exploité les données issues du fichier FILOCOM, et analyse les caractéristiques des ménages et de leur statut d'occupation afin de mettre en exergue la diversité sociale qui existe sur le territoire. L'étude conduit ainsi à mesurer l'impact du renouvellement urbain et de la périurbanisation sur l'évolution des statuts d'occupation, à estimer l'évolution de la taille des ménages sur le territoire et à apprécier les liens qui existent entre âges et lieux de vie des résidents. La répartition des revenus des locataires et propriétaires est abordée par Unité de Consommation et par plafonds HLM (à l'échelle de la commune et de la section cadastrale). Enfin, en guise de synthèse, l'étude dresse une typologie des communes du bassin de vie selon les profils de ménages dominants en croisant, d'une part, les revenus et les statuts d'occupation, et d'autre part, les revenus et l'âge de la personne de référence.

Attractivité résidentielle du bassin de vie de Rouen : qui arrive, qui part ?

Infolio #4, 8 p., cartes, tabl., graph. - 2013

En complément de ses réflexions sur les perspectives démographiques du bassin de vie de Rouen, l'agence d'urbanisme fait le point sur les migrations résidentielles, phénomène qui met en jeu des flux de populations relativement importants et explique de plus en plus les évolutions démographiques. D'où viennent les habitants qui ont emménagé dans le bassin de vie ? Pour quels ménages est-il attractif ? Quelles sont les personnes qui en sont parties ? Pour quelles destinations ? À quels moments des parcours de vie des individus peut-on rattacher ces mouvements ? Tels sont les aspects sur lesquels ce document apporte quelques repères, dans l'objectif d'alimenter la réflexion sur l'attractivité du territoire, à partir de sa composante démographique. Les migrations résidentielles, au travers des choix d'installation des ménages, reflètent en effet l'attrait qu'exerce un territoire. Volontairement, les flux internes au bassin de vie ne seront donc pas étudiés ici.

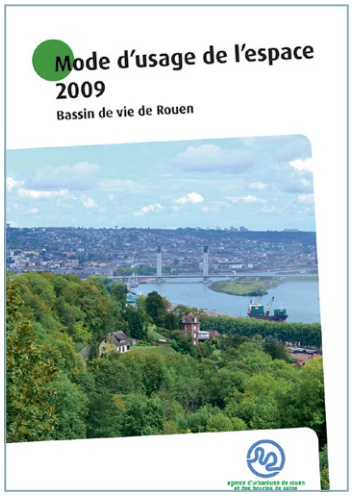

Mode d'usage de l'espace 2009

Bassin de vie de Rouen

Poster - 2013

Développé par l'agence d'urbanisme sous forme de Système d'Information Géographique (SIG), en partenariat avec les quatre SCoT qui en sont membres, le Mode d'Usage de l'Espace (MUE) couvre un espace de 185 000 ha. C'est un outil au service des collectivités, permettant la connaissance de l'évolution de l'usage des espaces. Il vise l'identification des dynamiques de mutation des usages des espaces bâtis et non bâtis, et par conséquent, de l'évolution des paysages. Pour cela, il s'appuie autant sur la photo-interprétation que sur l'expertise des élus et techniciens à l'échelle communale. Ainsi, l'ensemble des données saisies a été validé dans le cadre de réunions spécifiques organisées sous l'égide des SCoT. Elles ont mobilisé, en 2012, plus de 170 élus et techniciens, issus des 230 communes concernées. La méthode de construction de la base de données et son exploitation dépassent la fonction d'observation pour en faire un outil d'animation au plus près des préoccupations des collectivités. Les données produites sont issues d'une photo-interprétation. Elles n'ont pas pour objet de comptabiliser précisément des surfaces consommées. Les valeurs produites sont indicatives et illustrent des dynamiques en cours.

La mobilité des habitants des espaces périurbains
Bassin de vie de Rouen

50 p., cartes, graph. - 2013

L'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure a réalisé une étude complète et originale sur la mobilité des habitants des espaces périurbains du bassin de vie de Rouen. Une première phase quantitative d'administration des questionnaires a été menée en 2011 auprès de plus de 800 habitants représentatifs de la population des différentes communes périurbaines. Elle a été suivie, en 2012, d'une deuxième phase qualitative d'entretiens réalisés en face à face avec vingt ménages de deux communes présélectionnées et typiques de ces espaces. En ce qui concerne leurs pratiques et comportements de mobilité, les habitants des espaces périurbains de l'agglomération de Rouen sont, à première vue, semblables à ceux du territoire national. Cependant, si la voiture est le mode de transport privilégié, il apparaît que celui-ci est tempéré par une certaine aptitude aux déplacements multimodaux et ainsi à l'utilisation des transports en commun. Cette propension exprimée par les habitants est notable et révélatrice de réelles capacités d'adaptation. De même, le covoiturage est une forme de déplacement en voie d'appropriation. Il convient donc de souligner qu'émergent, aussi dans le périurbain, des possibilités de se déplacer autrement, de s'affranchir, au moins partiellement, d'une relative dépendance automobile. Ainsi, de nouvelles pratiques de déplacement plus flexibles pourraient-elles se mettre en place, ce qui permettrait de faire évoluer le rapport des habitants à leurs territoires de vie. Cette étude a par ailleurs mis en évidence, chez ces habitants, un réel ancrage périurbain et une volonté affirmée de demeurer sur place quitte à mobiliser des ressources et moyens importants pour maintenir ce mode de vie.

Rencontre(s) #9 : 4 juillet 2013

Les lieux de l'intermodalité : de la mobilité quotidienne aux déplacements spécifiques à toutes les échelles

32 p., cartes, phot., ill. - 2013

L'objet de cette Rencontre(s) était de questionner l'intermodalité des déplacements c'est-à-dire la capacité et la disposition de chacun d'entre nous à emprunter plusieurs moyens de transports différents pour se déplacer. Afin de lancer la réflexion, l'agence d'urbanisme a présenté les résultats d'une enquête de terrain réalisée auprès de plus de 600 usagers du train, depuis sept gares régionales ou périurbaines. L'attention était particulièrement portée sur l'utilisation du train dans une chaîne de déplacements mobilisant aussi d'autres modes, mécanisés ou non. Pour illustrer les possibilités de développement de l'intermodalité, le cas de l'agglomération grenobloise, dynamique et innovante sur ces questions, a été exposé par un acteur et spécialiste local. Les réactions à cette présentation ont initié et inspiré le débat qui a clos cette matinée.

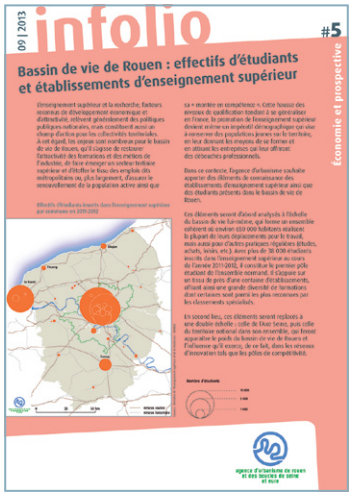

Bassin de vie de Rouen : effectifs d'étudiants et établissements d'enseignement supérieur

Infolio #5, 8 p., cartes, graph. - 2013

Le document apporte des éléments de connaissance des établissements d'enseignement supérieur ainsi que des étudiants présents dans le bassin de vie de Rouen. Ces éléments sont d'abord analysés à l'échelle du bassin de vie lui-même, qui forme un ensemble cohérent d'environ 650 000 habitants. Avec plus de 38 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur au cours de l'année 2011-2012, il constitue le premier pôle étudiant de l'ensemble normand. Il s'appuie sur un tissu de près d'une centaine d'établissements, offrant ainsi une grande diversité de formations dont certaines sont parmi les plus reconnues par les classements spécialisés. En second lieu, ces éléments sont replacés à une double échelle : celle de l'Axe Seine, puis celle du territoire national dans son ensemble, qui font également apparaître tout le poids du bassin de vie de Rouen et l'influence qu'il exerce, de ce fait, dans les réseaux d'innovation tels que les pôles de compétitivité.

Rencontre(s) #10 : 25 septembre 2013
Diversité du tissu économique et dynamiques de la métropolisation

40 p., cartes, graph. - 2013

Cette Rencontre(s) avait pour objectif de décrire le processus de métropolisation à l'œuvre dans le bassin de vie de Rouen au cours de la dernière décennie à partir d'une présentation des caractéristiques du tissu économique, de son évolution et du positionnement de Rouen. Elle visait à établir dans quelle mesure celui-ci disposait aujourd'hui des atouts pour s'affirmer comme une véritable métropole. Le point de départ de l'analyse de l'agence d'urbanisme a été le constat généralement porté sur le tissu économique local : celui de son « identité » industrielle. Ce constat a été étayé par des données statistiques et prolongé par l'analyse des catégories socio-professionnelles des actifs, des niveaux de formation de la population, de la taille des établissements, de la dépendance à l'égard de sièges sociaux extérieurs, de l'évolution mesurée des emplois de cadres des fonctions métropolitaines. Il a également été nuancé par d'autres éléments comme le poids important des activités liées à l'économie présentielle, ou les fonctions de pôle étudiant d'envergure nationale. En réalité, le tissu économique tel qu'il a été analysé, montre des avancées et de réelles capacités en matière de diversification des activités, de dynamiques locales, et d'inscription dans les réseaux de recherche et d'innovation. L'apport de la DATAR sur le positionnement européen de l'agglomération rouennaise et les relations fonctionnelles tissées par Rouen avec son environnement régional, inter-régional et national a contribué à enrichir le débat sur l'avenir métropolitain de Rouen.

Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie

32 p., cartes, graph., tabl. - 2013

L'enquête « Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie », engagée en octobre 2012, a été réalisée auprès de 800 ménages dans le but de préciser un certain nombre de phénomènes qui avaient été identifiés par l'étude « Les Profils des ménages du bassin de vie de Rouen » à partir d'indicateurs statistiques.
L'intérêt a été de pouvoir apprécier, d'un point de vue plus qualitatif, les conditions de logement des ménages et leur niveau de satisfaction vis-à-vis de leur logement et de leur environnement, leurs projets ou encore leurs aspirations en matière d'habitat et de cadre de vie.
Les résultats de cette enquête ont été traités, dans ce document, selon deux entrées :
– une entrée par âge, déterminant essentiel des choix résidentiels des ménages, synthétisée sous la forme d'un récit fictif.
– une entrée par zone d'enquête quand l'échantillon était assez représentatif, ou selon la distinction pôle urbain/couronne périurbaine quand l'échantillon était plus restreint.

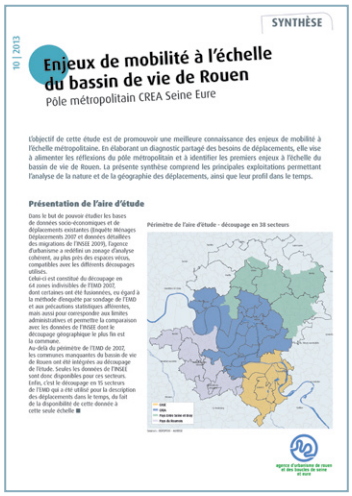
SYNTHÈSE

10 | 2013

Enjeux de mobilité à l'échelle du bassin de vie de Rouen

Pôle métropolitain CREA Seine Eure

L'objectif de cette étude est de promouvoir une meilleure connaissance des enjeux de mobilité à l'échelle métropolitaine. En élaborant un diagnostic partagé des besoins de déplacements, elle vise à alimenter les réflexions du pôle métropolitain et à identifier les premiers enjeux à l'échelle du bassin de vie de Rouen. La présente synthèse comprend les principales exploitations permettant l'analyse de la nature et de la géographie des déplacements, ainsi que leur profil dans le temps.

Présentation de l'aire d'étude

Dans le but de pouvoir étudier les bases de données socio-économiques et de déplacements existantes (Enquête ménages Déplacements 2007 et données détaillées des migrations de l'INSEE 2009), l'agence d'urbanisme a endéfini un zonage d'analyse cohérent, au plus près des espaces vécus, compatibles avec les différents découpages utilisés.

Celui-ci est constitué du découpage en 64 zones indivisibles de l'EMD 2007, dont certaines ont été fusionnées, eu égard à la méthode d'enquête par sondage de l'EMD et aux précautions statistiques afférentes, mais aussi pour correspondre aux limites administratives et permettre la comparaison avec les données de l'INSEE dont le découpage géographique le plus fin est la commune.

Au-delà du périmètre de l'EMD de 2007, les communes manquantes du bassin de vie de Rouen ont été intégrées au découpage de l'étude. Seules les données de l'INSEE sont donc disponibles pour ces secteurs. Enfin, c'est le découpage en 35 secteurs de l'EMD qui a été utilisé pour la description des déplacements dans le temps, du fait de la disponibilité de cette durée à cette seule échelle ■

Périmètre de l'aire d'étude - découpage en 38 secteurs

Enjeux de mobilité à l'échelle du bassin de vie de Rouen

Pôle métropolitain CREA – Seine-Eure

16 p., cartes, graph. - 2013

Dans le cadre de l'animation de la commission Transports du Pôle métropolitain CREA — Seine-Eure, l'agence d'urbanisme a exploité les principales sources de données de mobilité existantes. L'objectif de l'étude a été d'élaborer un diagnostic partagé des besoins de déplacements pour promouvoir une meilleure connaissance de la mobilité à l'échelle du bassin de vie de Rouen. Elle vise à alimenter les réflexions et à identifier les premiers enjeux. La présente synthèse comprend les principales exploitations qui ont été restituées permettant l'analyse de la nature et de la géographie des déplacements.

SYNTHÈSE

12 | 2013

Bassin de vie de Rouen : enjeux et stratégie de recherche et d'innovation

Le bassin de vie de Rouen est le cœur économique de la Haute-Normandie, dont il concentre 39% de la population, 41% des emplois et 73% des étudiants. Il possède un profil assez proche de celui de sa région, notamment une identité industrielle et une présence significative d'activités de services. Il se trouve donc dans un rapport de forte interaction avec elle.

La situation de la recherche et de l'innovation en Haute-Normandie

La Haute-Normandie se situe dans une position intermédiaire par rapport aux autres régions françaises : avec 1 836 954 habitants en 2010, elle représente en effet la 14e région sur le plan démographique. Elle est également le 13e pôle économique et étudiant.

À la lecture de certains indicateurs, la situation de la Haute-Normandie apparaît contrastée concernant de recherche et d'innovation. Consacrant 1,2 % de son PIB aux dépenses de R&D, alors que la moyenne française s'élève à 2,2 %, la Haute-Normandie possède des effectifs de chercheurs qui pouvaient encore être étoffés (1 320 postes en équivalent temps plein, 19e rang national) et réaliser pour l'heure 1,2 % de la production scientifique nationale hors sciences humaines et sociales (SHS).

Cette situation est en réalité étroitement liée à la prépondérance du secteur privé dans la recherche régionale. Le montant total des dépenses allouées par les acteurs hauts-normands à la R&D s'élève ainsi à 476 millions d'euros en 2008 (19e), mais pèsent à 84 % des entreprises, dont l'effort significatif de R&D contribue en réalité pour la région (9e), tandis que celui du secteur public reste en retrait (27e). Les entreprises à l'origine de cet effort appartiennent principalement aux filières de l'automobile, de la chimie et de la pharmacie.

En matière de production scientifique, la région se distingue plus particulièrement dans les domaines de la chimie, la recherche biomédicale (32e), et surtout la chirurgie, gastro-entérologie et urologie. Elle apporte également une contribution significative aux innovations françaises (9e région pour les demandes de brevets européens), particulièrement dans les domaines des matériaux industriels (2e) et de la chimie-matériaux (4e).

La recherche régionale doit cependant gagner encore en visibilité. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, nombreux et parfois très spécialisés, ont commencé à renforcer leurs coopérations. Ils doivent aussi mieux s'ancrer dans les réseaux internationaux, comme en témoigne leur taux de co-publications européennes et mondiales qui reste inférieur à la moyenne nationale. Les États-Unis sont le principal pays où se trouvent les partenaires des chercheurs hauts-normands ; la région de Bruxelles est la principale région européenne. Les chercheurs cherchent à nouer des liens internes et externes permettrés d'améliorer l'ancrage des chercheurs sur le territoire et l'attractivité de celui-ci vis-à-vis des chercheurs franciliens ou étrangers.

En outre, beaucoup de PME et PMI présentes en Haute-Normandie ont des activités essentiellement tournées vers la production, mais peu vers la R&D et l'innovation. Elles innovent sous-traitantes et restent à l'écart de la R&D menée par les plus grands groupes, ces entreprises pensaient des fonctions de conception et recherche peu étoffées ou, le cas échéant, sont peu structurées pour valoriser leurs innovations. Certaines cherchent à se rentrer en développant des coopérations avec d'autres entreprises ou des centres de recherche, au sein de technopôles, filières et pôles de compétitivité constituant des réseaux qui sont aux dénoyeur à l'échelle inter-régionale. Elles peuvent également bénéficier de l'accompagnement proposé par les structures, multiples mais encore trop cloisonnées, qui interviennent dans le champ du développement économique et de l'innovation, ou qui ont été créées pour aider les chercheurs à valoriser leurs découvertes. De façon générale, des opportunités de consolidation des filières et d'autres types de partenariats existent, qui demandent dorénavant à coopérer ou un véritable réseau ■

Bassin de vie de Rouen : enjeux et stratégie de recherche et d'innovation

4 p., cartes, graph. - 2013

Dans le cadre du colloque thématique sur le développement de la vallée de la Seine, organisé le 13 décembre à Caen, le partenariat des agences d'urbanisme a été réactivé pour assurer la réalisation d'un document de synthèse sur le thème de la recherche et de l'innovation.

L'agence d'urbanisme a réalisé une synthèse sur ce thème, consacrée au bassin de vie de Rouen. Analysant tout d'abord les problématiques essentielles de la recherche et de l'innovation sur ce territoire, le texte présente ensuite les stratégies respectivement élaborées par la région Haute-Normandie et par La CREA pour répondre à ces enjeux, avant de passer en revue l'ensemble des outils et des atouts existant dans bassin de vie de Rouen (agence SEINARI, pôles de compétitivité, Instituts Carnot, structures de diffusion de technologies, « J'innove à Rouen », réseau de pépinières et d'hôtels d'entreprises...) et susceptibles d'êtres mobilisés au service de ces stratégies.

Continuité pluriannuelle des démarches,

1/4 - Population et société

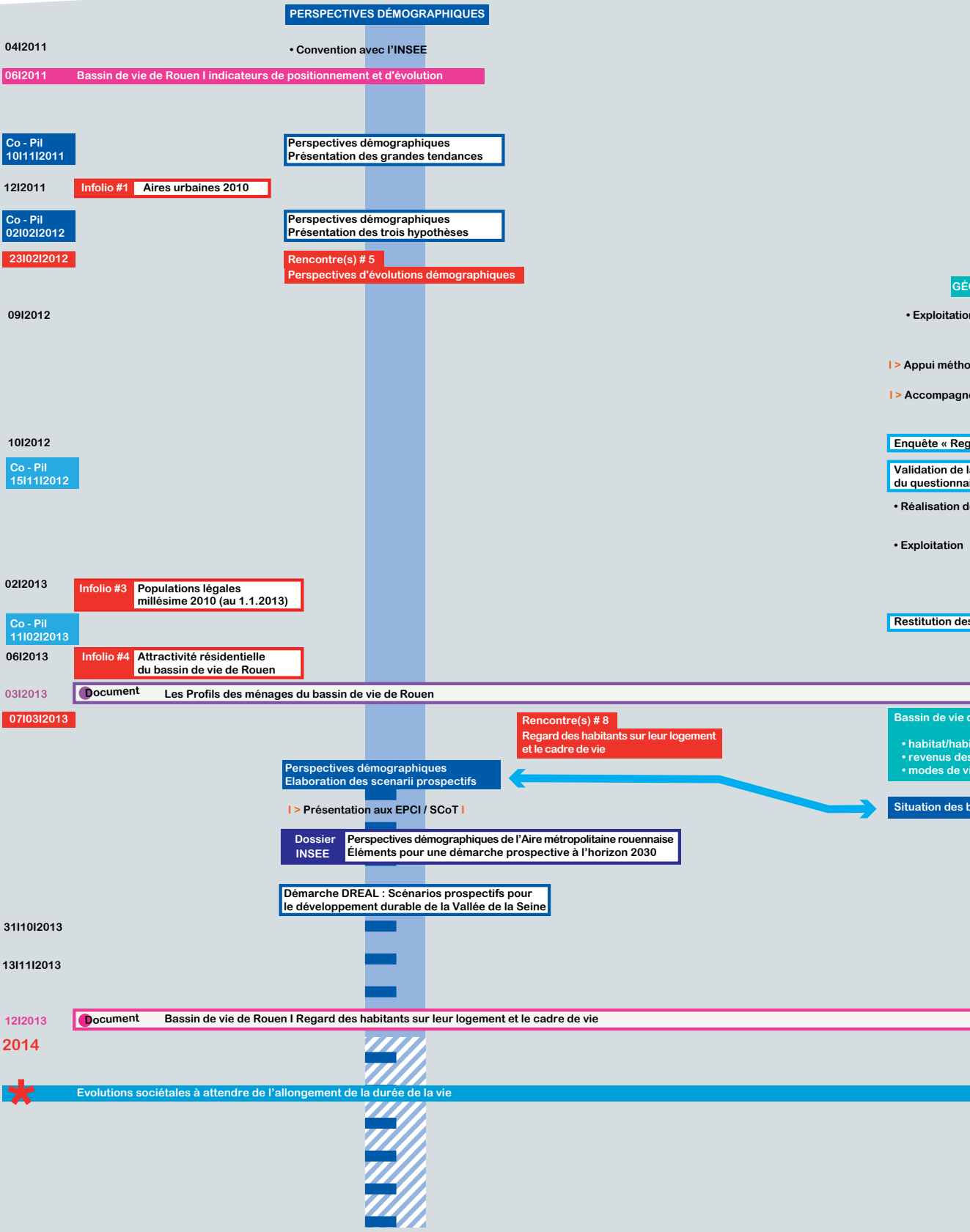

de l'animation et des études

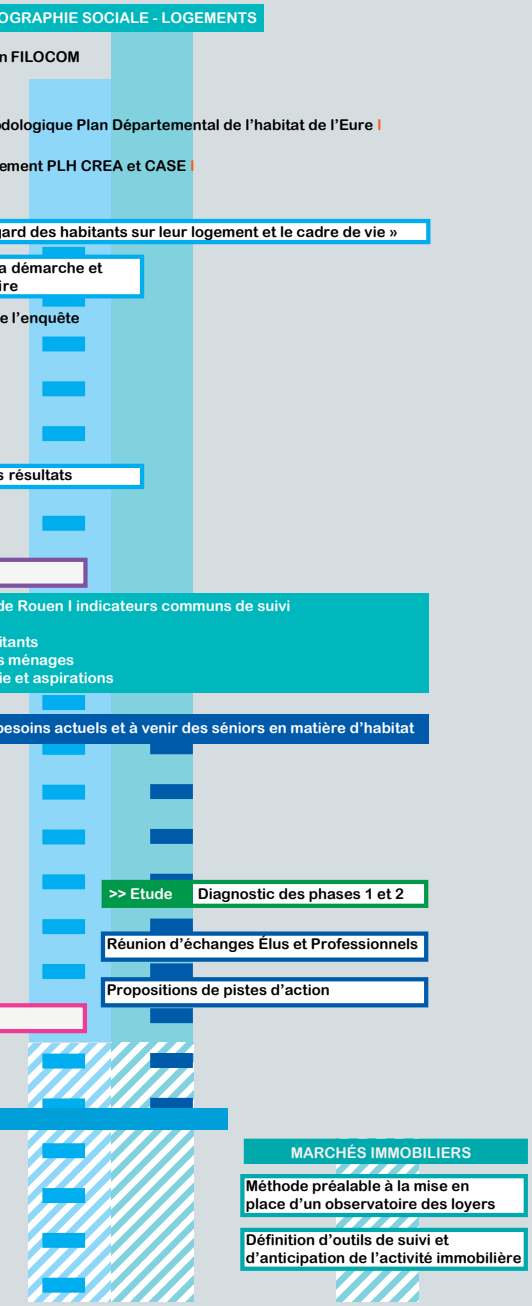

Pages 50 à 57 : pour l'année 2014, les éléments reportés sont indicatifs et non exhaustifs.

2/4 - Mobilité durable

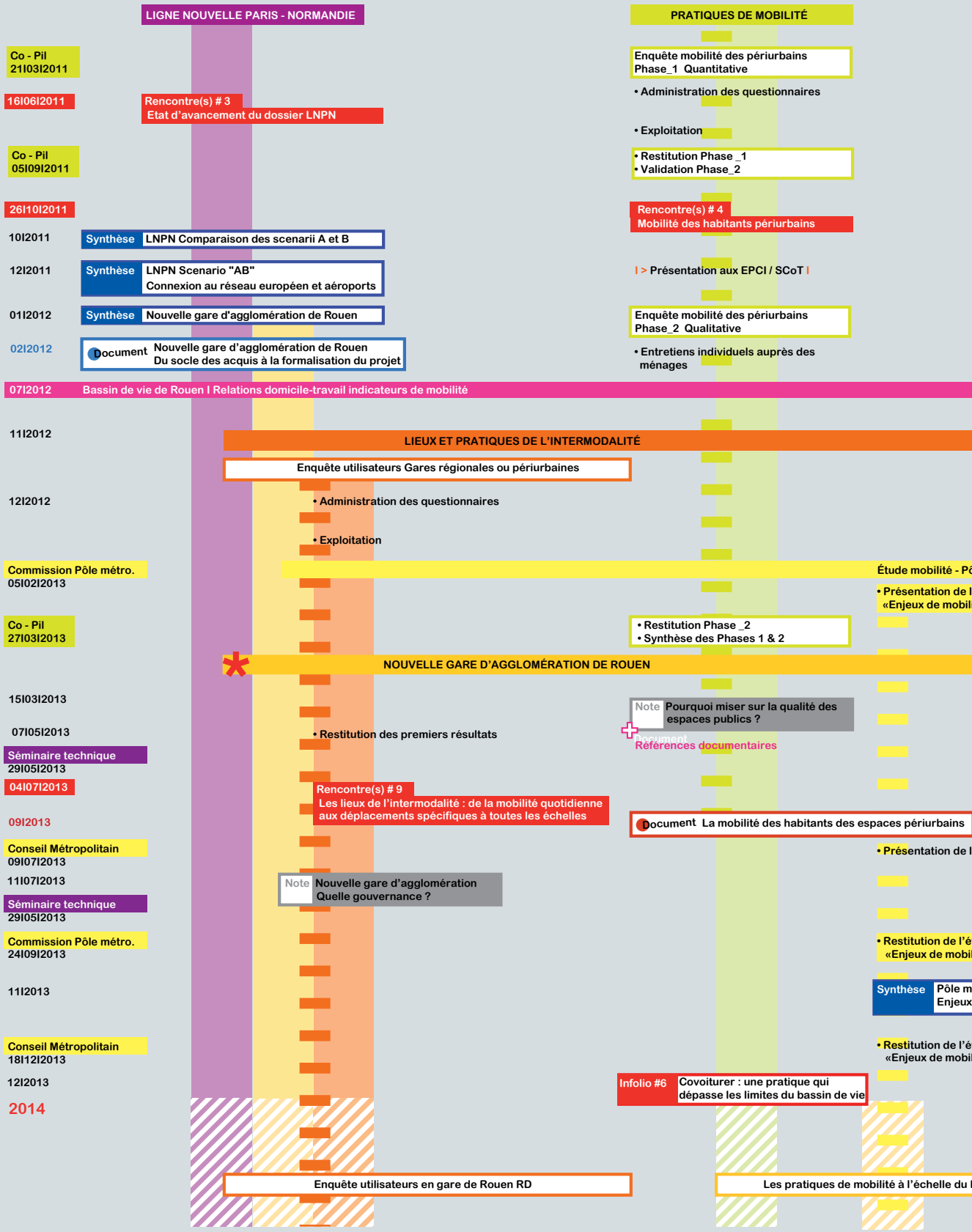

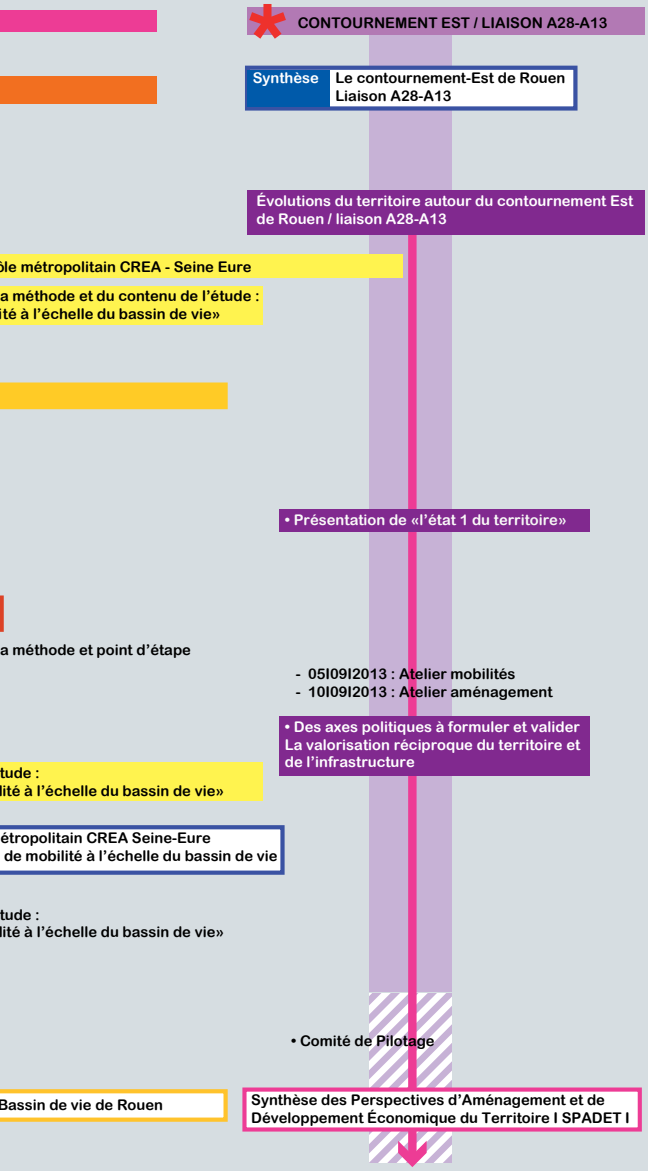
CONTOURNEMENT EST / LIAISON A28-A13
Synthèse
Le contournement-Est de Rouen
Liaison A28-A13
Évolutions du territoire autour du contournement Est
de Rouen / liaison A28-A13
ôle métropolitain CREA - Seine Eure
a méthode et du contenu de l'étude :
ité à l'échelle du bassin de vie»
• Présentation de «l'état 1 du territoire»
a méthode et point d'étape
- 05I09I2013 : Atelier mobilités
- 10I09I2013 : Atelier aménagement
• Des axes politiques à formuler et valider
La valorisation réciproque du territoire et
de l'infrastructure
tude :
lité à l'échelle du bassin de vie»
étropolitain CREA Seine-Eure
de mobilité à l'échelle du bassin de vie
tude :
lité à l'échelle du bassin de vie»
• Comité de Pilotage
Bassin de vie de Rouen
Synthèse des Perspectives d'Aménagement et de
Développement Économique du Territoire I SPADET I

3/4 - Cohérence du développement des territoires

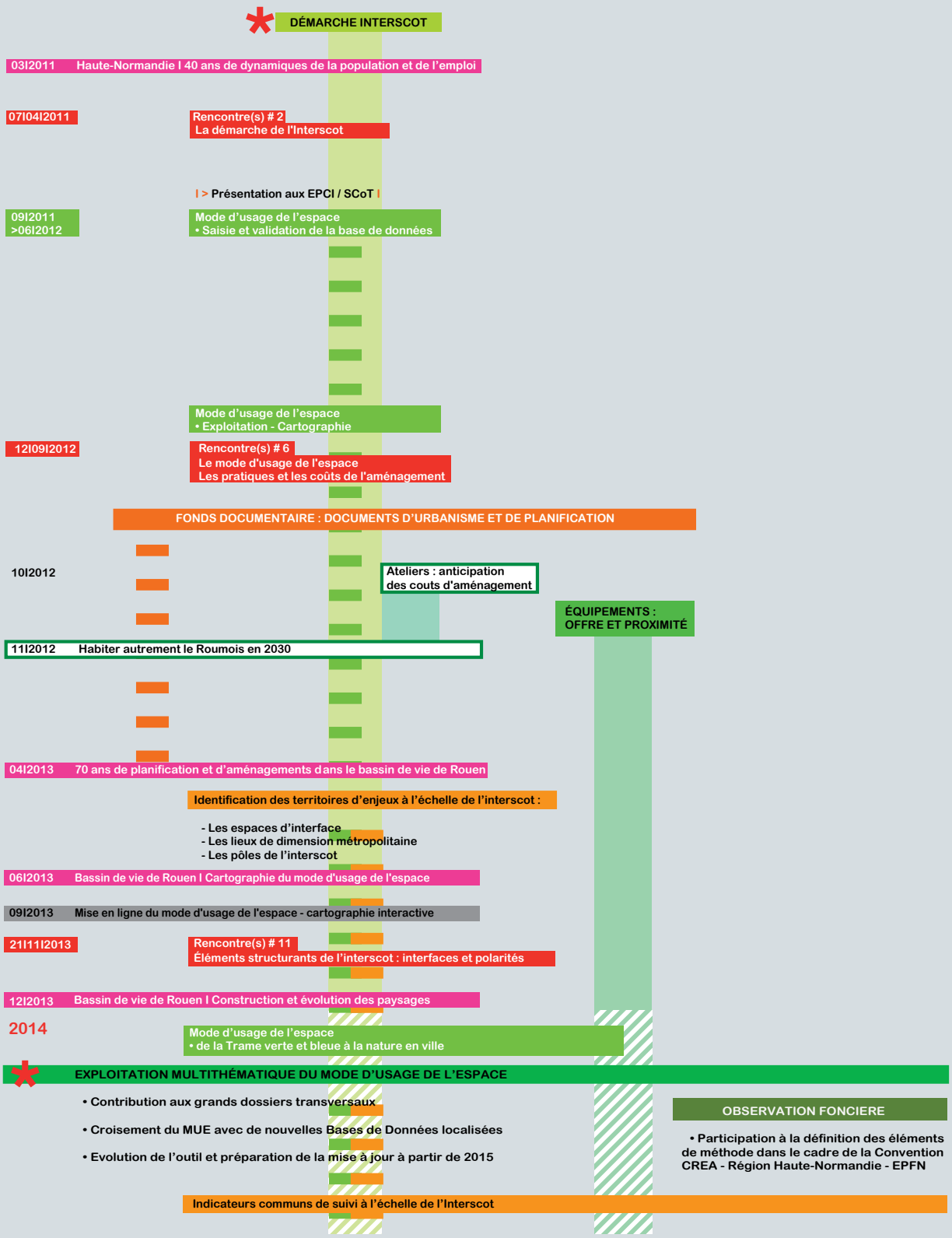

RÉFÉRENTIEL LOGISTIQUE

Co - Pil 08I06I2011

Référentiel logistique
- Lancement de la démarche

Co - Pil 05I12I2011

- Validation du séminaire Diagnostic - enjeux

16I02I2012

Séminaire Diagnostic - enjeux
Document introductif au séminaire

04I2012

Restitution du séminaire

25I10I2012

Rencontre(s) # 7
Le référentiel logistique et "l'Axe Seine"

I > Présentation aux EPCI / SCoT I

11I2013

Cahiers INSEE

Partenariat dans les publications de l'INSEE Haute-Normandie :
– 18 000 emplois sur le complexe industrialo-portuaire de Rouen
– La Haute-Normandie atout logistique de l'espace Paris Seine Normandie

4/4 - Économie et prospective

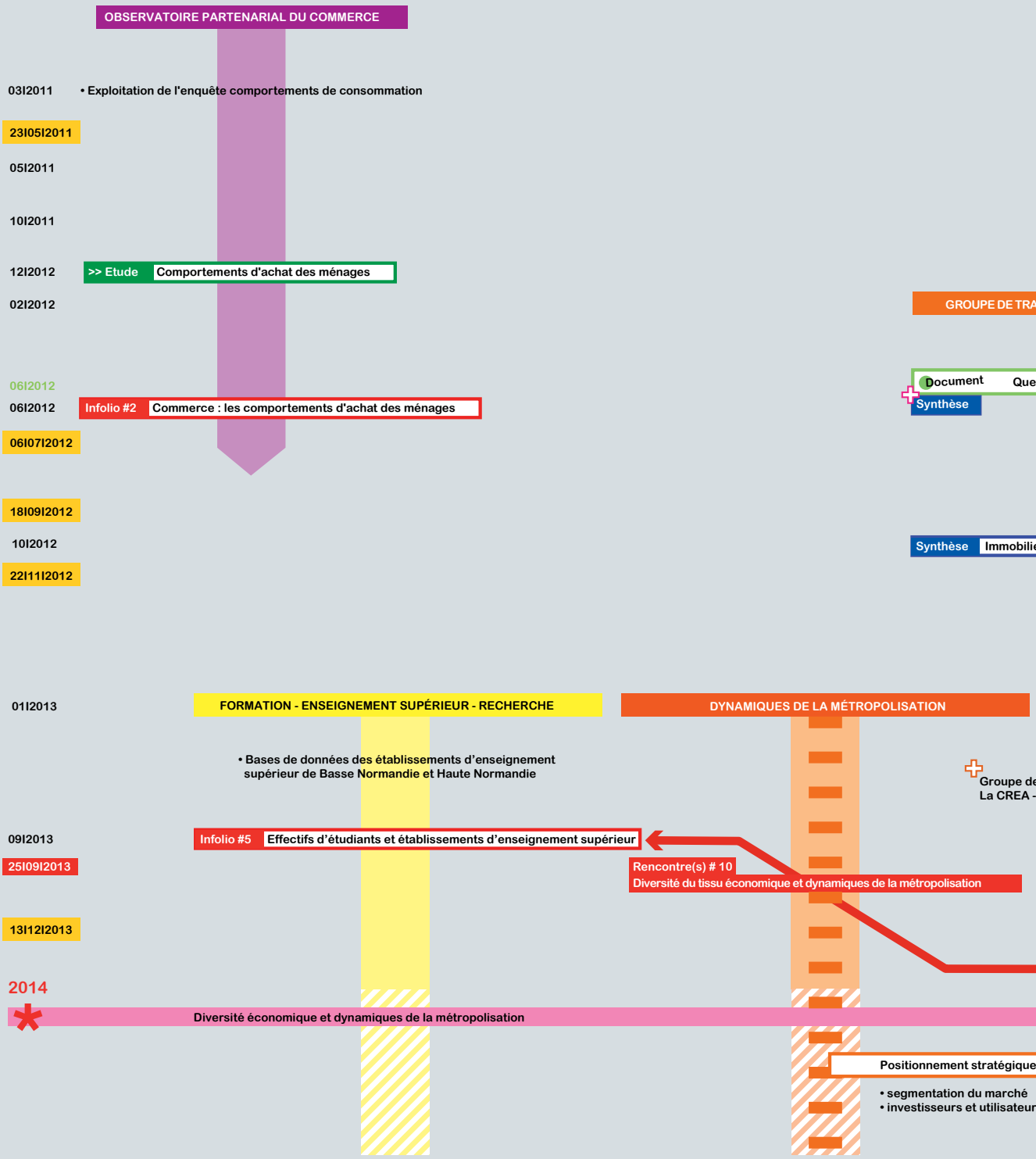

DÉMARCHE "AXE SEINE"

05I2010 • Groupes de travail thématiques inter-agences
APUR I AUCAME I AUDAS I AURBSE I AURH I IAU-IDF

Colloque Axe Seine - Acte II (Rouen)

Document Axe Seine, les Données essentielles
APUR I AUCAME I AUDAS I AURBSE I AURH I IAU-IDF

Cahier INSEE Panorama économique de l'espace Paris - Seine - Normandie

BASES DE DONNÉES SOCIO - ÉCONOMIQUES

AVAIL - IMMOBILIER DE BUREAUX

• Etude comparative nationale

l potentiel pour le marché immobillier de bureaux à Rouen ?

Atelier 1 À nouveau l'industrie une industrie nouvelle

Atelier 2 À nouveau l'industrie une industrie nouvelle

er de Bureaux I Scenarii d'évolution de l'offre

Colloque Axe Seine - Acte III (Paris)

Document Axe Seine, une vision partagée
APUR I AUCAME I AUDAS I AURBSE I AURH I IAU-IDF

• Exploitations spécifiques
- Thématiques
- Territoriales

e travail - Mobilisation du foncier économique
ADEAR - CEDRE - CCI de Rouen - AURBSE

Rencontre thématique à Caen : Recherche et innovation : un levier pour le développement de la Vallée de la Seine

Document Recherche et innovation
APUR I AUCAME I AUDAS I AURBSE I AURH I IAU-IDF

du marché immobilier rouennais

s

Bassin de vie de Rouen I indicateurs communs de suivi

Programme partenarial de travail 2014

Réaliser le programme partenarial de travail pluriannuel

Les quatre thèmes majeurs d'études et de projets, voulus par les élus à la création de l'agence d'urbanisme, qui ont participé à sa fondation et dont découle son organisation, seront confortés avec une attention particulière à leurs inter-relations :

- population et société,
- mobilité durable,
- cohérence du développement des territoires,
- économie et prospective

Les approches transversales seront prioritaires pour 2014

Les grands dossiers sur lesquels l'agence d'urbanisme sera positionnée en 2014 nécessiteront de mettre en relation les ressources vivantes constituées autour de chacun des quatre thèmes majeurs cités précédemment. À ce stade, six de ces grands dossiers peuvent être identifiés :

- nouvelle gare d'agglomération,
- contournement Est/liaison A28-A13,
- diversité économique et dynamiques de la métropolisation ,
- évolutions sociétales à attendre de l'allongement de la durée de la vie,
- exploitation multithématique du mode d'usage de l'espace,
- démarche de l'interscot

Conformément aux objectifs d'animation du débat local et de formalisation d'une culture commune sur le fait urbain qui lui ont été assignés lors de sa création, l'agence d'urbanisme a organisé depuis 2010, 11 Rencontre(s). S'adressant aux membres adhérents, ces temps de travail et de débat s'appuient à la fois sur les analyses portées par l'agence et le témoignage et l'expertise d'un élu ou d'un intervenant extérieur. Ces Rencontre(s) seront reconduites en 2014 en privilégiant autant que possible les approches transversales.

D'autre part, l'agence apportera son concours à la démarche « développement de la Vallée de la Seine » dans le cadre de l'assistance à ses adhérents ou de la gouvernance spécifique.

La mobilisation des ressources, fonds documentaire, banques de données et S.I.G. sera poursuivie

L'agence, dès lors qu'elle sera sollicitée, pourra apporter des réponses, expertises et analyses à ses membres par l'exploitation de ses ressources, à diverses échelles territoriales.

Cohérence du développement des territoires

Les dernières exploitations de la base de données du mode d'usage de l'espace ont été mises en ligne fin septembre 2013, afin que chaque commune, chaque EPCI ou Pays concerné puisse accéder au détail des traitements. En complément, l'agence a réalisé une note technique précisant les possibilités et les limites de l'outil afin de permettre aux collectivités d'utiliser au mieux ces données, pour des analyses territoriales ou l'élaboration des documents réglementaires.

Le mode d'usage de l'espace : exploitations, analyses croisées

La base de données du mode d'usage de l'espace, après la phase de validation auprès des élus des collectivités concernées, est finalisée depuis septembre 2012. Les premières exploitations ont été réalisées et présentées aux collectivités ayant sollicité l'agence, à l'échelle intercommunale. Dans le même temps, en septembre 2013, l'agence a mis à disposition de l'ensemble des communes membres d'une collectivité adhérente les données communales préalablement traitées.

Exploitations

Les exploitations réalisées aux différentes échelles (de la commune à l'interscot) constituent un matériau permettant aux collectivités d'apprécier les évolutions de leur territoire entre les deux périodes de référence, 1999 et 2009. Elles constituent également une photographie fine et précise du mode d'usage de l'espace en 2009. Sur ces différents sujets, l'agence pourra répondre à des sollicitations spécifiques sur l'interprétation qui peut être faite de ces traitements afin de nourrir les réflexions des communes ou EPCI sur l'avenir de leur territoire.
L'agence d'urbanisme fera évoluer l'accessibilité et l'interactivité du mode d'usage de l'espace consultable en ligne.
De nouveaux types d'exploitations sont à envisager dans le cadre de l'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation des SCoT. Ces traitements seront de deux ordres, soit ils s'appuieront exclusivement sur les données du MUE, soit ils seront la résultante de croisement entre données issues de différents observatoires ou bases de données (par exemple répartition des densités et système de transport, répartition des densités et localisation des pôles...).
Pour certains territoires il semble nécessaire de procéder à des découpages géographiques plus fins que les grandes entités de paysages que nous avons relevées, ou dans le cadre d'un SCoT, ou dans le cadre de grands projets (contournement Est/liaison A28-A13 ou nouvelle gare d'agglomération) par exemple. Des traitements complémentaires à partir du MUE sont possibles, permettant des analyses thématiques plus fines, et abordant ainsi des enjeux spécifiques aux projets. En outre ils pourront être le support d'analyses morphologiques particulières sur les paysages naturels et urbains.

Contribution aux démarches transversales

> Contournement Est/liaison A28-A13

L'analyse par l'agence d'urbanisme des mutations sur l'emprise et aux alentours du tracé préférentiel du contournement Est/liaison A28-A13, réalisée par thématique (développement économique, résidentiel, renaturation...) pourra préciser et enrichir les observations issues de « l'état-1 » du territoire présenté par l'agence en 2013. Elle viendra soutenir l'émergence d'une réflexion partenariale afin d'aboutir à une « valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire », élément d'anticipation indispensable.
Les analyses croisées à partir de la base de données du MUE permettront à l'agence d'urbanisme d'accompagner, sur d'autres sites à enjeux, les démarches des collectivités locales sur de grands projets structurants.

> Les évolutions sociétales à attendre de l'allongement de la durée de la vie et du vieillissement

Des croisements entre la base de données équipements, les densités observées dans le cadre du MUE et les réseaux d'infrastructures de transports permettront d'établir une première phase test d'observation et de susciter des réflexions sur les enjeux de la répartition des équipements, les principes de polarisation et d'accessibilité des populations.
Ces éléments viendront alimenter les travaux sur les évolutions sociétales à attendre de l'allongement de la durée de la vie, en matière d'accès aux services et de mobilité des seniors.

De la trame verte et bleue à la nature en ville

Le mode d'usage de l'espace fera l'objet de traitements et d'ouverture de la nomenclature pour des exploitations spécifiques nourries de données complémentaires issues des observatoires régionaux et départementaux. Cette observation constituera un socle commun pour la classification des espaces. Des développements particuliers seront également réalisés sur le thème : « de la trame verte et bleue à la nature en ville ».
La démarche que nous présentons ci-dessous a été validée en 2012 par les partenaires de l'interscot et fait l'objet en 2013 d'une publication dans le cadre d'un cahier de fiches techniques de l'ADEME.
Cette démarche part du constat que, depuis la définition de la trame verte et bleue par le décret d'application du 27 décembre 2012, il ne peut y avoir de trame verte et bleue urbaine. Cela pose ainsi plusieurs questions :
– Peut-il y avoir des fonctionnalités écologiques en milieu urbain ?
– Peut-il y avoir des continuités écologiques au travers des milieux urbains ? Et finalement, quels peuvent être les rôles de la nature en ville ou à ses franges ?

Cinq axes sont à questionner, qui correspondent aux rôles joués par la nature en ville, ou qui devraient être joués par elle dans le cadre des projets, qu'ils soient réglementaires ou opérationnels.
– La nature existante ou projetée remplit-elle des fonctions écologiques ?
– La nature existante ou projetée, joue-t-elle un rôle dans la composition urbaine (ou le paysage urbain) ?
– La nature existante ou projetée joue-t-elle un rôle bioclimatique ?
– La nature existante ou projetée remplit-elle des fonctions techniques (épuration, gestion de l'eau, etc.) ?
– La nature existante ou projetée joue-t-elle un rôle socio-économique (appropriation, espace de sociabilité, micro-production) ?
Des fiches exemples vont illustrer ces cinq axes, afin de constituer une base méthodologique et rassembler des cas pratiques. C'est dans ce cadre que des premiers travaux seront réalisés à partir de 2014, notamment en partenariat avec le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande.

Schéma des continuités naturelles du périurbain à l'urbain

Source : HO - AURBSE

En outre ces travaux permettront d'identifier des secteurs d'enjeux pour l'interscot, notamment les sites de jonction des trames vertes et bleues.
Enfin, pour alimenter la réflexion, le thème de « la nature en ville – mettre en réseaux les espaces naturels urbains » sera inscrit au programme des Rencontre(s) de 2014.

La trame économique

Le mode d'usage de l'espace différencie globalement les éléments constitutifs de la trame économique. Des travaux d'observation spécifiques et croisant des informations issues d'autres bases de données pourront être réalisés afin d'identifier clairement les usages industriels, artisanaux, commerciaux, de services présents dans les zones d'activités.
D'autre part, les échanges intervenus en 2013, avec différents acteurs (CCI territoriales, et CCI régionale, Chambres d'agriculture, DREAL, DDTM...), à partir d'exemples concrets, sur l'interprétation des volumes de foncier à mobiliser au regard des espaces effectivement utilisés par l'activité économique ont permis de s'accorder sur des ratios validant les chiffres produits à partir du mode d'usage de l'espace. Cette dimension pédagogique nécessaire aboutira, en 2014 à la réalisation d'un document commun sur les données produites. Cette démarche associera également les EPCI membres sur la mobilisation et l'intégration de ces données dans le cadre des politiques de maîtrise de la consommation d'espace.

Observation foncière

Dans le cadre de la convention à venir entre la CREA, la Région Haute-Normandie et l'EPFN, l'agence d'urbanisme sera associée à la définition des éléments de méthode préalables à la constitution d'un

observatoire foncier, à partir de sa propre expertise. Dans le cadre nécessairement pluriannuel de ce type de démarche, l'agence d'urbanisme contribuera à la formulation des analyses partenariales.

Atlas photographique des paysages

Le mode d'usage de l'espace résulte d'une interprétation de photographies aériennes. Toutefois, l'évolution des paysages peut aussi, et surtout, être observée à partir du sol. Les SCoT comme tous les autres documents de planification ont besoin d'indicateurs spécifiques à certains « points clés » de leur territoire.
La phase test qui était envisagée en 2013 n'ayant pas été engagée, elle pourra être reportée en 2014, sur un site représentatif à définir collectivement avec l'ensemble des partenaires.

L'interscot

Le terme d'interscot, comme explicité dès la première Rencontre(s) de l'agence, le 7 octobre 2010, peut recouvrir diverses réalités, divers niveaux d'implication, depuis un outil commun d'observation jusqu'à un lieu de prise de décisions coordonnées entre les différentes collectivités parties prenantes sur les thématiques choisies.
Une des spécificités du territoire d'études de l'agence est d'être constitué de quatre SCoT, à des niveaux différents d'avancement : approbation pour le SCoT de la CASE, arrêt pour le SCoT du Pays du Roumois et le SCoT du Pays entre Seine et Bray, phase d'élaboration du DOO pour le SCoT de la CREA.
Les enjeux de l'interscot sont ceux qui sont communs aux quatre territoires, ceux qui ont des incidences au-delà des périmètres de SCoT, nécessitant de les définir et de les partager ensemble.
L'agence d'urbanisme alimentera les réflexions partenariales inscrites dans la cohérence de son programme de travail, à l'échelle du bassin de vie. À ce stade, la question de la mobilité soulevée par diverses instances (« Conférence des élus » pilotée par la CREA, Pôle métropolitain CREA–Seine-Eure) est apparue comme prioritaire.

Indicateurs communs de suivi à l'échelle de l'interscot

La loi SRU et les dispositions issues du « Grenelle de l'environnement » ont donné comme objectif aux PLU et aux SCoT de maîtriser la consommation d'espace, jusqu'à établir des volumes à ne pas dépasser sur la base desquels est appréciée la compatibilité ou la conformité des documents d'urbanisme.
Cependant, la notion de consommation d'espace recouvre plusieurs réalités juridiques, techniques, opérationnelles et concerne indifféremment espaces verts et agricoles. De plus il arrive qu'il y ait confusion entre les notions géographiques « d'espace », ou juridiques et foncières de « parcelle ». Il apparaît donc nécessaire d'établir une définition précise de ces notions (production de foncier, consommation d'espaces, programmation d'aménagements...) qui soit commune à la plupart des acteurs afin de s'accorder sur les volumes effectivement en jeu.
Une première série d'indicateurs de suivi a été validée en réunion technique interscot le 25 mars 2013. Ces indicateurs seront complétés par les partenaires de l'agence d'urbanisme et feront l'objet d'un suivi et d'une mise à jour en 2014.

Les sites d'articulation

Chaque SCoT a développé ou développe un projet de territoire fondé sur la mise en réseau de pôles urbains. L'organisation de ces pôles relève d'objectifs propres à chaque SCoT, en termes de production de logements, de construction d'équipements, de développement commercial...

Les travaux et l'animation conduits par l'agence dans le cadre du projet de contournement Est/liaison A28-A13 ont permis d'identifier, au sein du territoire concerné par l'infrastructure, plusieurs sites d'articulation potentiels. Ces sites concrétisent à la fois l'articulation entre différents périmètres institutionnels (EPCI, SCoT), et différentes approches (déplacements, structuration urbaine et économique, paysage...).
Dans le cadre de cette démarche partenariale, l'agence approfondira l'analyse des sites qui auront été identifiés comme prioritaires par les acteurs locaux.

J.-C. Pattacini, Urbaimage, AURBSE - 2013

Économie et prospective

La poursuite des travaux engagés en 2012 sur les thèmes de la réindustrialisation, de la diversification de l'économie, de l'accompagnement des mutations, a permis de répondre aux sollicitations de membres de l'agence souhaitant voir les données économiques mobilisées à différentes échelles, depuis l'Axe Seine jusqu'au territoire communal. D'autre part, l'agence a souhaité aborder la question de la diversité du tissu économique et des dynamiques de la métropolisation qu'elle a choisie comme thème de l'une de ses Rencontre(s), avec l'appui de la Datar. L'agence poursuivra en 2014, par l'apport d'éléments d'analyse et l'animation du débat local, ses travaux sur la question de la métropolisation qui dépasse la stricte discipline économique

L'enseignement supérieur, la recherche, et l'innovation

À partir des bases de données constituées en 2012 et actualisées en 2013, l'agence d'urbanisme a réalisé un premier état des lieux de l'enseignement supérieur et de la recherche permettant de mettre en évidence le poids et l'influence du bassin de vie de Rouen tant à l'échelle de l'Axe Seine, qu'au plan national.
L'enseignement supérieur et la recherche qui sont des facteurs reconnus de développement économique et d'attractivité seront également abordés sous l'angle de leur forte implication dans le processus de métropolisation. Enfin, les analyses réalisées à partir des données fournies par les pôles de compétitivité seront poursuivies.

L'observation du tissu économique

Constitution et utilisation des banques de données socio-économiques

Le travail d'observation et d'analyse du tissu économique engagé en 2012 sera poursuivi en 2014. Les bases de données ainsi constituées seront à la fois actualisées et complétées. D'autre part, comme en 2013, ces bases de données seront mobilisables à différentes échelles territoriales et pourront également être utiles afin de positionner le bassin de vie de Rouen dans le concert des métropoles françaises et européennes.

Contribution aux démarches transversales

Les exploitations statistiques et cartographiques de ces bases de données donneront lieu, courant 2014 à la publication d'un document dont les premières analyses ont été présentées lors de la Rencontre(s)

du 25 septembre 2013. L'ensemble du fonds cartographique et iconographique ainsi produit par l'agence d'urbanisme pourra constituer une « bibliothèque d'illustrations et d'analyses » utilisable dans le cadre d'autres travaux ou susceptible de servir de point de départ à des analyses approfondies.
Au-delà de cette restitution, les données et les analyses ainsi réunies permettront à l'agence d'urbanisme d'apporter son expertise aux collectivités engagées dans l'élaboration ou l'actualisation de leur stratégie de développement économique, et inscrites dans les dynamiques de la métropolisation.

Les dynamiques de la métropolisation

En s'appuyant sur ses banques de données, l'agence d'urbanisme s'est attachée, en 2013, à analyser les caractéristiques du tissu économique et le positionnement du bassin de vie de Rouen. Ces éléments ont été portés au débat lors de la Rencontres(s) du 25 septembre 2013 sur le thème de la diversité du tissu économique et des dynamiques de la métropolisation. Le débat, avec l'appui méthodologique et l'expertise de la DATAR, a permis de mesurer le processus de métropolisation à l'œuvre au cours de la dernière décennie et de déterminer quels sont les atouts pour s'affirmer comme une métropole.
L'observation des fonctions métropolitaines et de l'inscription de Rouen dans les réseaux d'échanges permet d'apporter des réponses d'ordre économique ou géographique, en appui des démarches institutionnelles. En 2014, l'agence d'urbanisme apportera son expertise sur le fait métropolitain, en lien avec les collectivités territoriales et des institutions nationales afin de préciser les leviers et les actions en matière économique et de rayonnement propres à consolider la dynamique métropolitaine.

Typologie générale des aires urbaines européennes

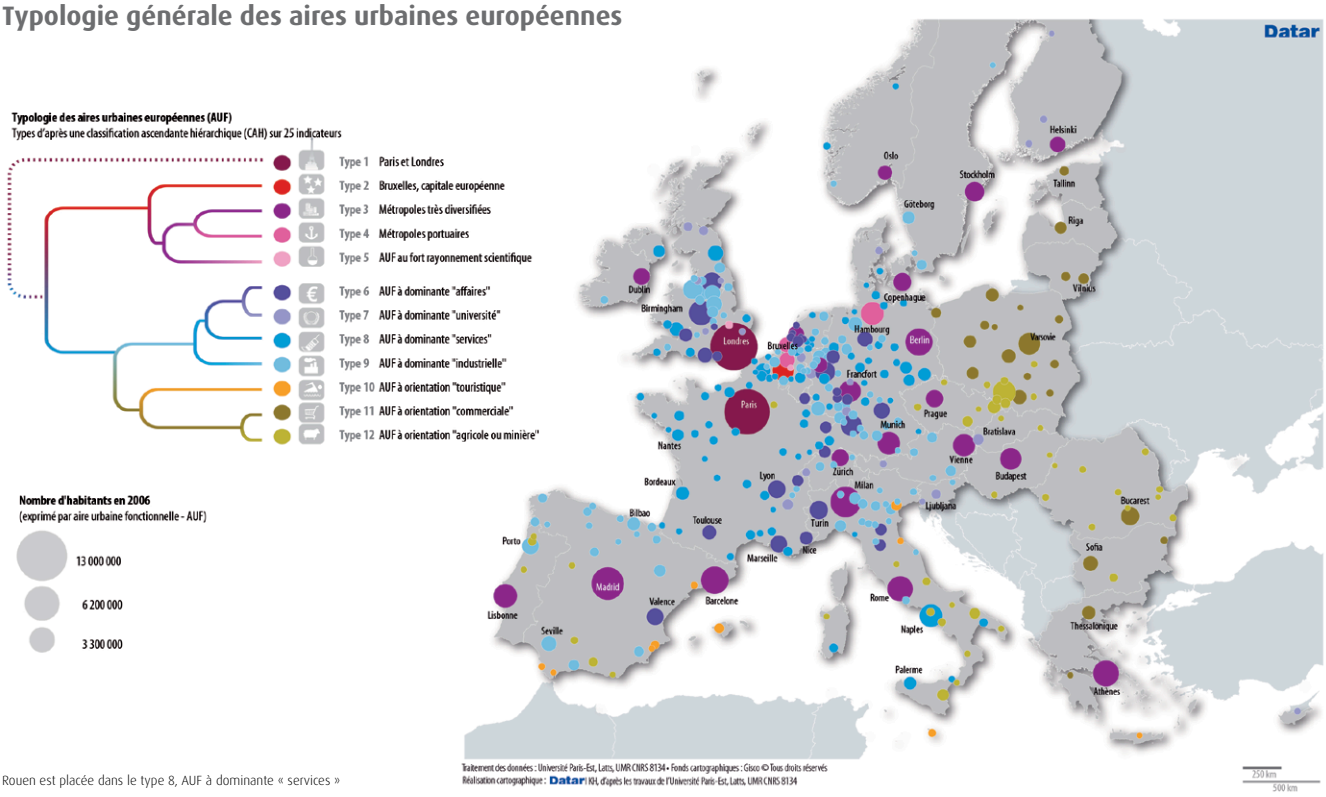

Rouen est placée dans le type 8, AUF à dominante « services »

Le marché des bureaux à Rouen

La participation de l'agence au groupe technique consacré à l'immobilier de bureaux, avait donné lieu, en 2012 à la publication de l'étude « Quel potentiel pour l'immobilier de bureaux à Rouen ? Indicateurs de positionnement et perspectives ». Les travaux conduits, par ailleurs, par l'agence sur les dynamiques de la métropolisation ont mis en évidence l'apport d'un développement tertiaire au rayonnement et à la diversification du tissu économique local. Enfin, les échéances temporelles assurées par les arbitrages rendus en juillet 2013 sur la base des propositions du rapport « Mobilité 21 » permettent d'anticiper la nouvelle gare d'agglomération sur le site de Saint-Sever pour 2025.
L'agence d'urbanisme proposera d'investir la question du positionnement stratégique du marché des bureaux rouennais, dans le cadre partenarial préétabli, afin d'apporter des réponses en ce qui concerne notamment :
– la segmentation de l'offre future de bureaux au regard des disponibilités foncières et de leur localisation,
– l'évaluation de la progression des niveaux annuels de production immobilière au regard de la situation du marché tertiaire national (cycles, sortie de crise…) et des déterminants locaux,
– l'expression par les investisseurs et utilisateurs potentiels de leurs capacités de mobilisation et de leurs besoins,
– les exemples de projets urbains et tertiaires d'envergure dans d'autres agglomérations (gouvernance, programmation, phasages et calendriers, niveau d'intervention de la collectivité…).

Ce travail pourra être enrichi d'entretiens avec des entreprises représentatives (entreprises endogènes, entreprises franciliennes, entreprises étrangères…). Il permettra de souligner les éléments pris en compte dans les processus de décisions d'investissement ou d'implantation, et surtout ceux qui peuvent s'avérer déterminants. Les conclusions de ce travail permettront également de préciser le positionnement national du marché rouennais.

Le développement de la « Vallée de la Seine »

L'agence d'urbanisme participera à alimenter la réflexion stratégique sur l'aménagement de la Vallée de la Seine, dans le cadre partenarial mobilisé depuis 2010. Ainsi, elle contribuera, au sein de la coopération des agences d'urbanisme à construire un dispositif de veille territoriale stratégique et prospective sur le long terme, en appui aux projets co-élaborés par le Délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine, les Préfets et Présidents de Régions (Comité directeur). Signée à l'issue du colloque thématique de Caen, le 13 décembre 2013, par les présidents des trois Régions, le Maire de Paris et les présidents des trois agglomérations de Caen, Le Havre et Rouen, la résolution finale dispose notamment : « Les signataires s'engagent à soutenir le renforcement du partenariat des agences d'urbanisme afin d'assurer le suivi des dynamiques territoriales, d'alimenter et de susciter la réflexion entre acteurs pour construire une vision prospective partagée de l'avenir du territoire de la Vallée de la Seine. » Par ailleurs, l'agence d'urbanisme apportera son concours à la réalisation des études préparatoires, dans le cadre de l'assistance à ses adhérents.

Mobilité durable

En 2013, l'agence d'urbanisme a complété ou initié de nombreuses démarches spécifiques qui contribuent à une approche globale des enjeux de la mobilité. Ainsi, l'analyse à partir de deux phases successives d'enquêtes des pratiques de mobilité des habitants des espaces périurbains, l'étude des relations domicile-travail, l'enquête auprès des usagers des gares et des trains périurbains et régionaux, l'identification des enjeux de mobilité à l'échelle du bassin de vie de Rouen, ont, chacun selon une méthodologie propre contribué à une approche systémique de la mobilité, utile à toutes les échelles de responsabilité (commune, PTU, SCoT, Pôle métropolitain...). Cette méthode de travail sera poursuivie en 2014.

Les pratiques de mobilité

Les différents travaux conduits par l'agence d'urbanisme à l'échelle du bassin de vie de Rouen, pour certains mis au débat dans le cadre des Rencontre(s) ou de réunions thématiques constituent un socle de connaissance des pratiques de mobilité qu'il s'agira, en 2014, de consolider et de partager davantage.
L'approche de l'agence d'urbanisme, construite à l'échelle du territoire effectivement pratiqué par ses habitants pour se déplacer, permet une vision systémique des mobilités.
C'est cette approche qui sera privilégiée en 2014, pour la poursuite de différents travaux, comme l'apport à la réflexion de la commission transports en commun du Pôle métropolitain CREA–Seine-Eure, l'animation avec l'État et les collectivités territoriales concernées de séminaires techniques relatifs au contournement-est/liaison A28-A13, l'exploitation des bases de données sur les déplacements constituées à l'agence d'urbanisme...

Parmi les points soulignés par l'agence d'urbanisme dans le cadre de ses études, le volume important de déplacements de courtes distances encore effectués en voiture, y compris au cœur des centralités, constitue un potentiel pour les modes actifs (marche à pied, vélo) déjà pratiqués pour plus d'un quart des déplacements (EMD 2007), mais qui pourraient l'être davantage encore. Afin de compléter la sensibilisation sur l'importance de ces modes, l'agence d'urbanisme apportera des éléments de référence sur l'aménagement et le partage de l'espace public argumentés à partir de retours d'expériences (programmation pluriannuelle, objectifs poursuivis, ville apaisée...).

Enfin, l'agence d'urbanisme accordera une attention particulière, dans la conduite de ses travaux, aux pratiques de mobilité des seniors et à leur regard sur l'accès aux services et équipements, afin d'apporter des éléments de réponse à la question des évolutions sociétales à attendre de l'allongement de la durée de la vie.

Anticipation de deux projets majeurs

L'annonce par le gouvernement, le 9 juillet 2013, du choix du scenario le plus ambitieux du rapport « Mobilité 21 » ainsi que la méthode retenue assurent un horizon temporel beaucoup plus fiable, tant pour la nouvelle gare d'agglomération que pour le contournement Est/liaison A28-A13. Ceci impose de mettre en œuvre des mesures d'anticipation dans tous les domaines.
Pour ces deux projets majeurs qui ne sont pas uniquement des infrastructures de transport, mais qui portent en eux l'ambition d'un développement territorial et urbain d'importance, l'agence d'urbanisme contribuera aux dispositifs de pilotage ad hoc. Elle interviendra notamment au titre de ses missions d'animation et d'expertise.

Démarche transversale : la nouvelle gare d'agglomération de Rouen

Cet équipement majeur pour le développement du bassin de vie de Rouen fait l'objet d'un groupe de travail technique auquel participe l'agence d'urbanisme. L'agence réalisera, au second semestre 2014, en lien avec ses partenaires, une « enquête auprès des usagers de la gare de Rouen Rive-Droite ».
Ce travail permettra d'accompagner les réflexions sur le projet économique, urbain, et de mobilité de la nouvelle gare d'agglomération. Il viendra compléter utilement les résultats de l'enquête de 2012 sur les usagers des gares régionales et périurbaines, actualisera et précisera les enseignements tirés

Espace stratégique de projet « gare et confluence »

Source : J.-C. Pattacini - AURBSE

d'une précédente enquête en gare de Rouen, datant de 2007. L'élaboration du questionnaire et la méthode d'enquête qui seront définis au premier semestre 2014, se feront dans le cadre partenarial des comités de pilotage à l'agence d'urbanisme.
D'autre part, l'agence d'urbanisme mobilisera son expertise afin d'apporter des réponses sur les thèmes, échelles, et dimensions du projet urbain dans sa globalité.

Démarche transversale : contournement Est/liaison A28-A13

En 2014, l'agence d'urbanisme poursuivra, en lien avec l'État et en associant ses partenaires, l'animation de séminaires techniques sur le contournement Est/liaison A28-A13.
Ceux-ci auront notamment pour objet :
– de préparer l'accord des collectivités parties prenantes sur une ambition collective de « valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire », cette ambition pouvant comporter des volets territoriaux.
– d'alimenter la production par le maître d'ouvrage de la Synthèse des Perspectives d'Aménagement et de Développement Économique du Territoire (SPADET), pièce maîtresse du dossier d'enquête publique.

Ces travaux s'inscriront en complémentarité de la concertation publique avec garant demandée, fin 2013, par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et dont l'organisation est programmée avant l'été 2014.
Ils mobiliseront les différents domaines d'études et de projets de l'agence d'urbanisme, s'agissant d'une démarche de long terme, et par nature pluridisciplinaire.

Lieux et pratiques de l'intermodalité

En 2014, l'agence d'urbanisme poursuivra ses travaux sur les pôles d'échange ou intermodaux.
En effet, la capacité des habitants à accepter et pratiquer des déplacements multimodaux a été vérifiée par différentes enquêtes (mobilité des habitants des espaces périurbains, usagers des gares régionales et périurbaines), analyses statistiques (enjeux de mobilité à l'échelle du bassin de vie de Rouen), retours d'expériences (réseau de transports en commun de l'agglomération grenobloise), que l'agence d'urbanisme a présentés au cours de l'année 2013.

L'agence d'urbanisme complétera son expertise et alimentera la réflexion des collectivités territoriales à partir de l'observation de la conception et du fonctionnement de pôles d'échanges existants dans d'autres agglomérations. En effet, les lieux de l'intermodalité apparaissent comme les points qui définissent et conditionnent un « réseau », celui-ci ne se résumant pas à une addition de lignes. Elle pourra également contribuer à définir les potentialités d'augmentation de la part des transports collectifs dans l'agglomération.

Agglomération grenobloise - Inscription du projet de transport par câble dans le réseau des 5 lignes de tramway

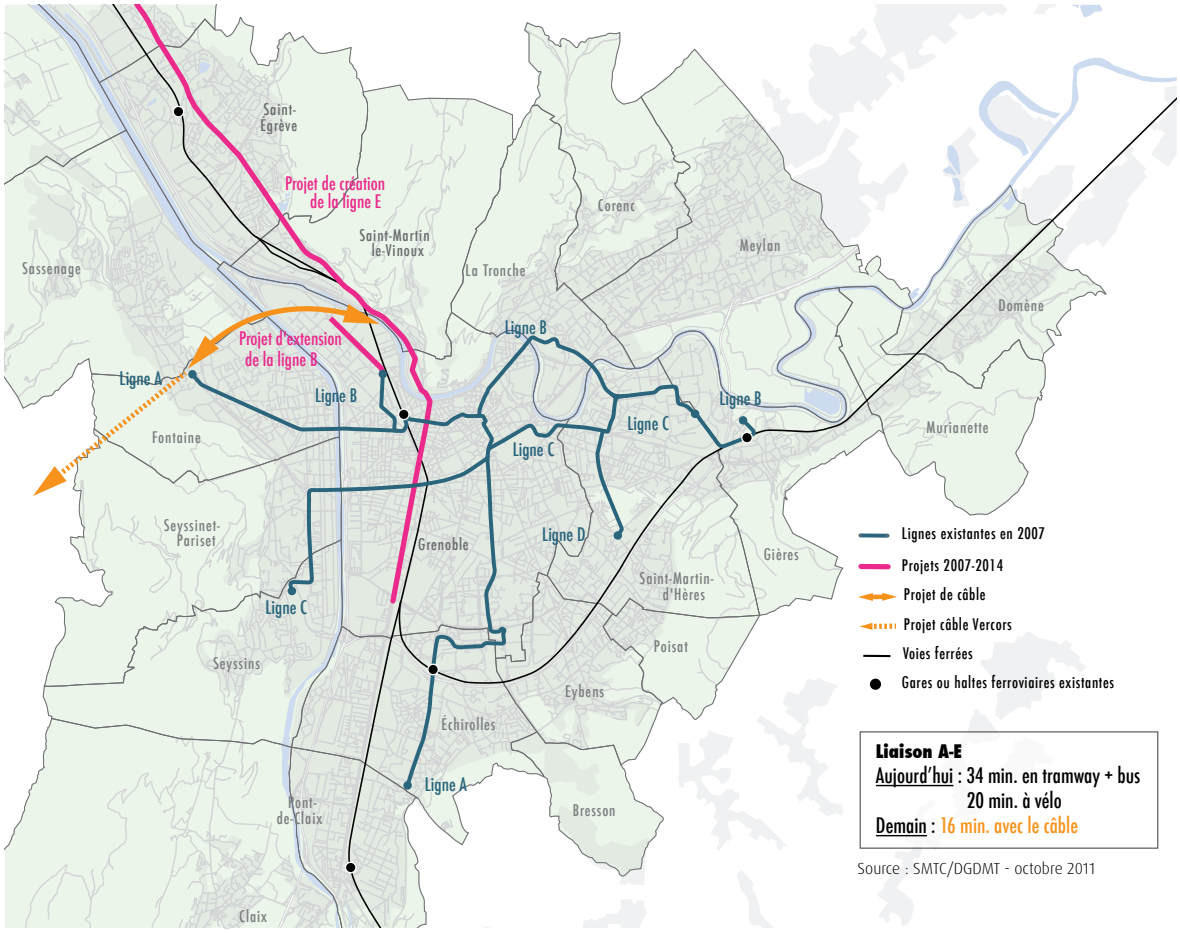

Source : SMTC/DGDMT - octobre 2011

Population et société

En 2014, l'agence poursuivra la démarche de prospective démographique dont les éléments contribuent à alimenter une réflexion plus large sur l'attractivité du bassin de vie. Sur la base des différentes évolutions démographiques et sociales analysées par l'agence d'urbanisme en 2013, qu'il s'agisse des mouvements d'arrivée et de départ d'habitants, des profils et revenus des ménages, de l'enquête sur le regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie, du diagnostic sur les besoins actuels et à venir des seniors en matière d'habitat, certaines tendances « de fond » ont été identifiées et débattues. Parmi les préoccupations les plus immédiates se dégagent les effets sociétaux à attendre de l'allongement de la durée de la vie.

Connaissance du territoire et veille prospective

Le développement des bases de données

> par la mobilisation des indicateurs présents

L'agence d'urbanisme poursuivra le développement de l'observation des évolutions socio-démographiques et des marchés de l'habitat, à l'échelle du bassin de vie de Rouen.
Pour cela, les bases de données seront enrichies et tenues à jour. Leurs exploitations permettront d'approfondir la connaissance des caractéristiques des ménages et de leurs logements, des dynamiques démographiques, des mobilités résidentielles... et de mieux comprendre les évolutions des modes de vie et d'habiter, notamment au service de la prospective territoriale.

> par la définition de nouveaux outils

En 2014, l'agence complétera son expertise des marchés immobiliers locaux et travaillera à la définition d'outils partenariaux d'anticipation et de suivi de l'activité immobilière, à partir de la mobilisation de données statistiques sur les marchés fonciers et immobiliers locaux, enrichies de l'expertise des professionnels de l'habitat et de l'immobilier d'entreprise.

L'agence d'urbanisme étudiera la définition d'une méthode d'observation des loyers, permettant aux adhérents de l'agence, particulièrement la CREA, de s'appuyer sur un référentiel par territoires et types de biens. Elle s'appuiera sur des échanges méthodologiques avec les observatoires existants dont ceux portés dans le réseau des agences d'urbanisme, et l'expérimentation nationale sur les observatoires locaux des loyers.

> au service des adhérents

Les analyses issues des banques de données de l'agence viendront compléter, en tant que de besoin, les données plus territorialisées des dispositifs d'observation mis en place par la CREA et la CASE dans

le cadre de leurs PLH, en replaçant les évolutions constatées à l'échelle des différentes collectivités membres, dans les perspectives plus larges du bassin de vie, voire au-delà (aire urbaine), contribuant ainsi à la définition et au suivi des politiques locales de l'habitat, comme d'autres politiques publiques (cohésion sociale, éducation, santé, déplacements, équipements...).

Ces travaux s'appuieront également sur les informations issues des observatoires partenariaux existants. Dans ce but, l'agence d'urbanisme continuera d'y apporter sa contribution (Observatoire régional de l'habitat et du foncier, Observatoire départemental de l'habitat de Seine-Maritime, Club foncier haut-normand...).

Évolutions sociétales à attendre de l'allongement de la durée de la vie et du vieillissement

En 2013, l'agence d'urbanisme a réalisé une étude sur les besoins des seniors en matière d'habitat dans la CREA. Ce travail a permis d'identifier les défis à relever en matière d'habitat dans la CREA, au regard des profils des ménages résidents. En 2014, l'agence prolongera ce travail d'assistance à la CREA par la présentation des résultats de l'étude aux élus des différents secteurs du PLH.

Au-delà de la seule question du logement, les élus de l'agence ont dès à présent manifesté leur intérêt pour une réflexion plus large, sur la prise en compte du vieillissement démographique dans une perspective d'appréhension des transformations sociétales associées à ce phénomène.

Les problèmes posés par le vieillissement démographique et la prise en charge de la vieillesse sont en effet souvent confondus. Le vieillissement de la population est considéré comme une source de préoccupation sociale ou budgétaire, sous l'angle de la prise en charge de la dépendance, moins comme un possible facteur de développement local.
Le vieillissement démographique interpelle en fait les modes actuels d'aménagement, d'organisation et de développement de l'urbain et doit être anticipé à toutes les échelles de l'action publique et privée pour mieux construire des politiques adaptées (cohésion sociale, habitat, mobilité, services, équipements, santé, loisirs, planification...).
Un infolio fera le point, au cours de l'année 2014, sur les impacts déjà connus ou constatés, grâce à « Quelques données-clés sur le vieillissement du territoire ».
L'agence poursuivra la réflexion en donnant la parole aux seniors à travers des groupes d'expression (ateliers participatifs) qui témoigneront de leurs modes de vie, pratiques et attentes spécifiques dans tous les aspects de leur quotidien.
Ces premiers éléments nourriront des Rencontre(s) sur le vieillissement et son impact sur les politiques publiques.
Le fruit de ces différents travaux pourra être décliné sous forme d'un « cahier de recommandations » à l'usage des élus et partenaires.
Il permettra aussi d'alimenter la réflexion à caractère prospectif sur les enjeux démographiques du bassin de vie de Rouen à l'horizon 2040, animée par l'agence depuis fin 2011, en apportant des éléments sur les évolutions possibles des comportements, choix et modes de vie des seniors dans les années à venir. Ils pourront déboucher sur l'élaboration de scenarii bâtis à partir de ces éléments et des tendances déjà constatées.

Partager les ressources documentaires

Conforter le pôle de ressources de l'agence d'urbanisme

Trois axes de développement sont fixés pour 2014.

– Accroître le fonds documentaire : indexation de 500 ouvrages en attente, partage et indexation de 4 500 photographies (dont 3 000 issues des reportages photo réalisés en 2013 par un professionnel) ;
– Développer et valoriser un fonds numérique de référence sur l'urbanisme de l'agglomération rouennaise : poursuivre le travail de mutualisation des connaissances locales sur l'histoire de l'aménagement par la numérisation et le partage de documents d'urbanisme.
– Développer le réseau documentaire et l'ouvrir davantage : renforcer les partenariats avec les acteurs locaux et permettre aux étudiants et aux acteurs du territoire d'accéder à ces ressources.

Optimiser la diffusion de l'information et le travail interne et partenarial

> Internet :

L'ergonomie du site Internet va être en partie revue afin de mettre davantage en valeur les publications de l'agence. Une entrée par grands thèmes de travail de l'agence va également être proposée. La partie « données » du site Internet va être développée en permettant l'accès à davantage de données aux partenaires : données statistiques, cartographies et graphiques interactifs, etc.
En plus de l'actualisation régulière du fonds documentaire mis à disposition sur Internet, plus de 3 000 photographies seront accessibles en basse résolution sur le site, et partagées avec les partenaires de l'agence en haute résolution sur l'Extranet.

> Extranet :

Développement des espaces de travail collaboratif : recherches documentaires, stockage de fichiers, travail en ligne, afin d'interagir davantage avec les partenaires.

> Intranet :

Optimisation de la gestion des études avec le développement de l'Intranet : mutualisation des données et des ressources utilisées.

agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure
101, Bd de l'Europe - CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96 - Fax : 02 35 36 82 98
Courriel : contact@aurbse.org - Site : www.aurbse.org

Afin de respecter l'environnement, cet imprimé est réalisé
sur du papier à base de bois provenant de forêts gérées durablement.
De plus, les encres utilisées sont végétales et non polluantes.